

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

UNIA

N° 3

27<sup>e</sup> année · vendredi 23 février 2024

le bimensuel du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

## UNE VOTATION CRUCIALE



ERIC ROSET

Dans tout le pays, la mobilisation se poursuit en faveur de la 13<sup>e</sup> rente AVS. Des jeunes, des retraités, des syndicalistes œuvrent dans la rue et lors de soirées et de conférences pour que le résultat des urnes, le 3 mars, ouvre une nouvelle ère en matière de politique sociale. **PAGES 3 et 4-5**

### POINT DE MIRE

## Avec plaisir? Oui, mais vers la 13<sup>e</sup> rente!

Sylviane Herranz

Une occasion historique de renverser la vapeur! C'est ce que laisse croire l'engouement pour la 13<sup>e</sup> rente AVS qui se manifeste au gré des centaines de stands et de distributions de tracts organisés par Unia, les autres syndicats et les partis de gauche dans les rues de Suisse. Une occasion de donner un signal fort pour faire cesser le démantèlement des retraites. Pour que le grignotage de l'inflation soit stoppé. Et pour remettre le pays sur les rails du développement social alors que, ces dernières décennies, les droits des salariés comme des retraités ont été largement remis en cause. Un développement non seulement indispensable, mais aussi vital pour la population la plus pauvre. Parmi elle, des retraitées et des retraités qui n'arrivent plus à joindre les deux

bouts, accablés par la hausse vertigineuse des prix, des coûts de l'énergie, des primes maladie et des loyers.

La votation du 3 mars sera à la croisée des chemins. Si la 13<sup>e</sup> rente était destinée, lors du lancement de l'initiative, à renforcer un 1<sup>er</sup> pilier resté volontairement bas, ne permettant pas, même avec une rente complète, de vivre au-dessus du minimum vital, elle est aujourd'hui essentielle pour combler le trou creusé par l'inflation. Sans compter celui de la baisse inexorable des rentes du 2<sup>e</sup> pilier.

Or ces dernières semaines, les opposants à l'initiative de l'Union syndicale suisse «Mieux vivre à la retraite», cela avec une 13<sup>e</sup> rente AVS, ont redoublé d'énergie pour contrer cette importante amélioration. A l'image des cinq anciens conseillers fédéraux radicaux, démocrates-chrétiens et UDC qui sont sortis de leur réserve. En envoyant d'abord une lettre à 700 000 retraités suisses alémaniques, dont on ne sait comment ils se sont procurés les adresses, pour attiser la peur d'une AVS qui risquerait de s'effondrer. Puis en écrivant aux retraités romands par le biais d'une annonce publiée dans la presse afin qu'eux aussi ne cèdent pas aux sirènes syndicales. Là encore, les anciens ministres sèment la peur que la 13<sup>e</sup> rente pourrait créer un «problème financier supplémentaire» pour notre 1<sup>er</sup> pilier. Un pilier qui se porte pourtant très bien et dont le Conseil fédéral lui-même prévoit une hausse des réserves ces prochaines années. C'est un vrai scandale que d'anciens conseillers fédéraux, touchant des rentes mensuelles

égales à celle que perçoivent la plupart des retraités en une année, entrent dans la danse. Même si on pouvait s'attendre à ce que tous les tenants du moins d'Etat et du démantèlement de la sécurité sociale sortent du bois. Mais pire encore, quelque temps auparavant, une autre ministre, toujours en poste, elle, s'est aussi lancée dans la campagne contre la 13<sup>e</sup> rente. La socialiste Elisabeth Baume-Schneider a défendu la main sur le cœur la position du Conseil fédéral. En reniant la position du Parti socialiste en faveur de la 13<sup>e</sup> rente, elle a trahi toutes les retraitées et tous les retraités qui ont besoin de ce supplément AVS pour survivre. Elle a bafoué toutes les espérances de ces milliers de personnes qui l'ont portée au pouvoir. De plus, elle s'est engagée, avec cynisme, à défendre le non à la 13<sup>e</sup> rente «avec beaucoup de plaisir et de responsabilité»... Elisabeth Baume-Schneider, en digne successeur d'Alain Berset à qui l'on doit l'année supplémentaire de travail pour les femmes, a manqué l'occasion de faire tourner l'histoire du bon côté, celui des petites gens et du progrès social. Une distanciation d'avec ses collègues aurait démultiplié les votes pour une 13<sup>e</sup> rente AVS. Une question centrale à l'heure où les sondages affichent une diminution de la part du oui. A nous tous aujourd'hui de profiter de la dernière ligne droite pour faire voter massivement pour la 13<sup>e</sup> rente AVS et démentir les mauvais présages de la droite et de ses alliés... ■

### PROFIL



Leili Yahr,  
artiste polymorphe.  
**PAGE 2**

### GENÈVE

Maçons en colère.  
**PAGE 7**

### INTERNATIONAL

Réélection d'un  
despote, partenaire  
de l'Occident.  
**PAGE 8**

**AVS x13**  
le 3 mars **OUI!**



# ARTISTE POLYMORPHE

Les identités plurielles de la metteuse en scène Leili Yahr font écho à ses œuvres entre recherches politiques et poétiques

Aline Andrey

Difficile de savoir par quel bout tirer le fil rouge du parcours protéiforme de Leili Yahr. Peut-être en remontant à la rencontre improbable de ses parents? Dans les années 1970, son père texan quitte les Etats-Unis. Virtuose de guitare, il atterrit à Genève pour se former à la rythmique Dalcroze, une pédagogie musicale par le corps. Sa mère, elle, abandonne son Iran natal, direction la Zambie, puis les Etats-Unis, avec son premier mari. Quand elle se sépare de ce dernier, elle s'installe en Suisse, avec sa fille aînée. Et c'est dans le hameau de Loc près de Sierre que les deux immigrants se rencontrent.

Leili naît en 1980. Elle grandit à Sion, puis passe une année au Texas. «J'avais 6 ans, on vivait au centre-ville de Dallas, on entendait des coups de feu, des histoires de kidnapping, ma mère n'a pas supporté...» La famille revient dans la tranquillité helvétique et s'installe à Montreux. A la maison, l'anglais, le farsi et le français se mélangent; et la musique est omniprésente. Leili fait du piano, de la danse classique, du théâtre, puis des études universitaires en philosophie avec un mémoire sur Platon - le début de sa passion pour la culture grecque; en sciences politiques, où elle développe ses connaissances sur le Moyen-Orient; et en cinéma, avec un focus sur les films iraniens. Parallèlement à l'Université de Lausanne, elle se forme au *butô* avec des maîtres japonais entre la Suisse, Paris et New York. «Entre le théâtre et la danse, cet art a permis aux Japonais, dans les années 1960, de contester la culture américaine...», explique celle qui ne cesse d'explorer. Si sa carrière aurait pu être académique, elle choisit finalement le chemin des arts tout en convoquant la philosophie, la sociologie et la politique, et depuis quelques années le cinéma, dans ses diverses œuvres.

## PARCOURS ATYPIQUE

En 2004, Leili Yahr crée la compagnie de danse-théâtre Elektra, collabore, entre autres, avec le Théâtre du Galpon, puis fonde la compagnie Kaleidos en 2012. Depuis une douzaine d'années, elle se consacre donc à la mise

en scène. «J'ai un parcours atypique. Je n'ai pas suivi une formation type d'une école de théâtre, donc je dois travailler un peu plus que les autres, créer mon propre chemin», explique-t-elle.

En 2015, elle foule pour la première fois la terre iranienne. «Ma mère n'était pas retournée dans son pays d'origine depuis 43 ans. C'était un voyage intense. Je me suis reconnectée à la grande lignée de femmes fortes de ma famille.» A son retour, elle collabore avec le réalisateur Daniel Wyss sur son documentaire *Ambassade* qui dépeint le rôle diplomatique tenu par la Suisse lors de la Révolution iranienne de 1979, avec la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis. Un thème que Leili Yahr décline dans une pièce, *The Glass Room*, en 2021. La même année, à l'aune de ses 40 ans, elle donne naissance à sa fille. «Depuis, je dois être beaucoup mieux organisée. Je vais davantage à l'essentiel. Mon mari est mon soutien N° 1. C'est grâce à lui que j'arrive à faire tout ce que je fais, en plus de me nourrir très bien, car il est cuisinier de métier», sourit la gourmande. Travailleur acharnée, elle aime aussi la fête, les rencontres entre amis, refaire le monde dans son petit appartement lausannois où règne un joyeux chaos... «J'aime naviguer dans des milieux différents, entre les classes sociales et les corps de métiers, comprendre l'univers d'une chanteuse ou d'un ancien président. J'ai appris dans ma famille à ne pas avoir de préjugés. Quand j'étais enfant, nous étions invités chez Barbara Hendricks, dans sa maison à Clarens. Nous parlions avec elle comme avec sa femme de ménage...»

## LA PHILO POUR LES ENFANTS

Depuis 2017, la férue de philosophie a mis sur pied, avec sa collaboratrice Corinne Galland, un programme pour amener les enfants à débattre et à réfléchir sur la société. «Notre projet "La Philo en Jeux" dans des classes, des bibliothèques, des musées, des théâtres, a pour objectif de développer l'esprit critique. Nous nous posons les questions que se pose l'humanité depuis 2500 ans: comment vivre ensemble? Comment réussir à se mettre à la place de l'autre? L'Antiquité grecque nous donne des pistes,

c'est l'un des berceaux de notre humanité, avec d'autres en Inde, en Chine, en Afrique...»

Ces questions se retrouvent dans son spectacle, *LES PERSES*, en majuscule, où s'entremêlent recherche documentaire, témoignages, poésie, musique, chants, dans trois langues - français, grec ancien et farsi -, portées par des décors et des costumes majestueux. «En septembre 2022, j'ai été bouleversée par ces femmes qui sont sorties dans les rues de Téhéran et par le soutien de la part des hommes à leur mobilisation. Parallèlement, j'étais en train de lire *Les Perses*, la plus ancienne tragédie qui nous soit parve-

nue du Grec Eschyle.» Deux points de vue, deux combats, deux époques que Leili Yahr rassemble sur scène. Son spectacle transmet les témoignages d'Eschyle et de femmes iraniennes immigrées en Suisse. «L'une d'elles parle de sa traversée des montagnes entre l'Iran et la Turquie en portant son enfant. Une autre de son métier de gérante de société de taxis dans son pays. Le ski nautique pratiqué par des femmes pendant la période du Shah est aussi évoqué...», précise la metteuse en scène, qui sait qu'il lui sera risqué, voire impossible, de retourner en Iran, tant que le régime ne sera pas tombé.

Leili Yahr ajoute: «J'aime créer des spectacles qui touchent la tête, le corps et les tripes. D'où ma collaboration avec le compositeur Blaise Ubaldini, car la musique est l'un des moyens les plus puissants pour cela.» Après douze représentations au Théâtre du Loup à Genève, le spectacle sera joué le 24 février au Théâtre Benno Besson à Yverdon, puis le 15 mars à Nuithonie à Villars-sur-Glâne. Si elle espère trouver d'autres lieux, elle réfléchit déjà à un nouveau spectacle, basé sur un conte perse, destiné prioritairement aux enfants. ■



L'artiste Leili Yahr, Suisse d'origine irano-américaine, puise dans ses racines et au-delà pour créer des pièces polyphoniques.

LE VALAIS A ABATTU VINGT-SEPT PRÉDATEURS EN DEUX MOIS

## LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier





# «SEULE LA 13<sup>e</sup> RENTE EST CAPABLE DE RÉSOUDRE LE PROBLÈME DE L'AVS»

Alors que ses adversaires tentent de saper la 13<sup>e</sup> rente AVS et de démobiliser les électeurs, l'USS décortique leurs fausses affirmations et revient à l'essentiel

Manon Todesco

Les votations du 3 mars approchent à grands pas, et avec elles, la question de la 13<sup>e</sup> rente AVS. Les débats sont houleux, car les enjeux sont fondamentaux. Si les adversaires de l'initiative syndicale «Mieux vivre à la retraite» finissent par reconnaître l'existence d'un problème au niveau des rentes, ils dézinguent l'idée d'une 13<sup>e</sup> rente AVS à coup de fausses affirmations. Et évoquent soudainement d'autres solutions dans le débat public. L'Union syndicale suisse (USS) a analysé les différentes propositions et, pour elle, le constat est sans appel: «Sachant par exemple que neuf couples mariés sur dix perçoivent déjà la rente maximale possible, seule une augmentation générale des rentes AVS résoudrait le problème actuel.» Afin de mettre un stop aux fausses allégations des opposants à la 13<sup>e</sup> rente et à leur campagne intense fondée sur la peur, l'USS a décidé de procéder à un *fact-checking* – une vérification des faits – pour rétablir la vérité.

## PC PAS FIABLES

Tout d'abord, premier fait, les rentes baissent, et voilà pourquoi il est urgent pour les initiants d'introduire une 13<sup>e</sup> rente AVS. «Le pouvoir d'achat des retraités diminue

en Suisse, rappelle Gabriela Medici, spécialiste des retraites à l'USS. Le renchérissement des primes d'assurance maladie, des loyers et des prix a déjà fait perdre aux retraités l'équivalent d'une rente mensuelle. C'est un vrai casse-tête non seulement pour les gens à la retraite, mais aussi pour les personnes actives qui prendront plus tard leur retraite. La classe moyenne en particulier va au-devant de problèmes financiers croissants en arrivant à la retraite.»

Pour elle, seule la solution de la 13<sup>e</sup> rente permettra de rééquilibrer la situation pour toutes et tous (voir graphique N° 1). «Contrairement à ce qu'affirment nos adversaires, les prestations complémentaires – c'est-à-dire l'aide sociale pour les personnes à la retraite – ne permettent pas d'atteindre les classes moyennes. En plus, il y a quelques semaines seulement, ces mêmes politiciens ont revu à la baisse lesdites prestations complémentaires!»

## ON A LES MOYENS

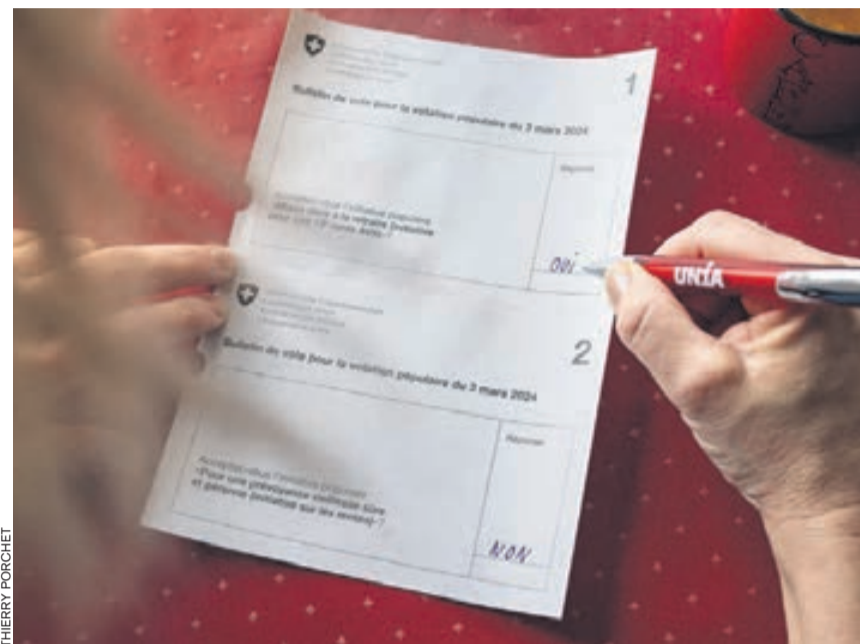
Deuxièmement, oui, la Suisse est assez riche pour s'offrir une 13<sup>e</sup> rente AVS! «Nos adversaires prétendent depuis des années que l'AVS va mal et que la 13<sup>e</sup> rente AVS coûte trop cher, s'indigne l'experte en assurances sociales. C'est tout simplement faux! L'AVS a fait l'année dernière des bénéfices à hau-

teur d'environ 3 milliards de francs. D'ici à 2030, la fortune de l'AVS aura atteint 70 milliards de francs. La Suisse peut facilement se permettre de traiter correctement ses retraités» (voir graphique N° 2).

Et même si, à moyen terme, on doit relever les cotisations salariales de 0,4%, cela n'alourdirait pas significativement les prélèvements salariaux par rapport au passé. En tout cas, entre les coûts de l'AVS et ceux d'un 3<sup>e</sup> pilier (pour ceux qui peuvent se le permettre), il n'y a pas photo: l'AVS est bien plus attrayante pour la plupart des gens. «Grâce à la 13<sup>e</sup> rente AVS, les personnes professionnellement actives auront beaucoup plus d'argent pour vivre que s'il leur fallait combler le revenu manquant avec une solution privée.»

## UNE RENTE JUSTE

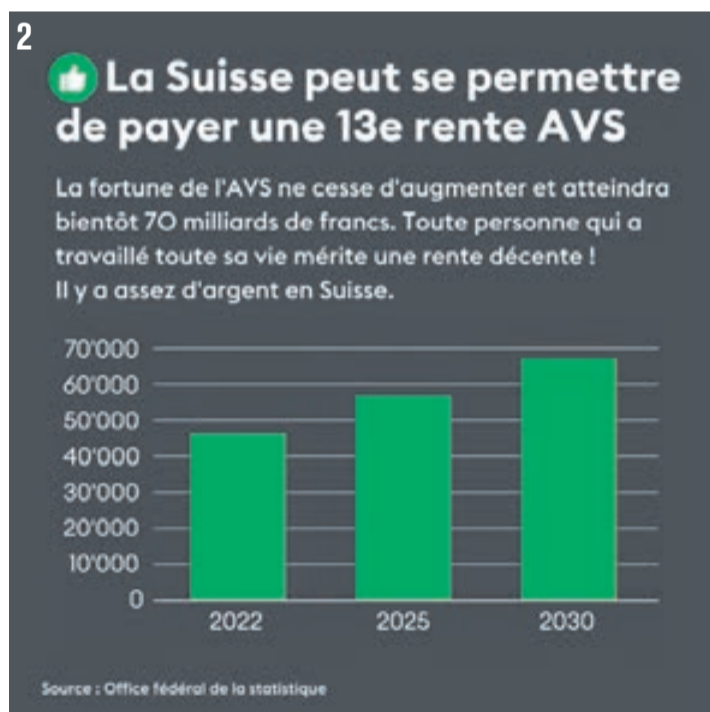
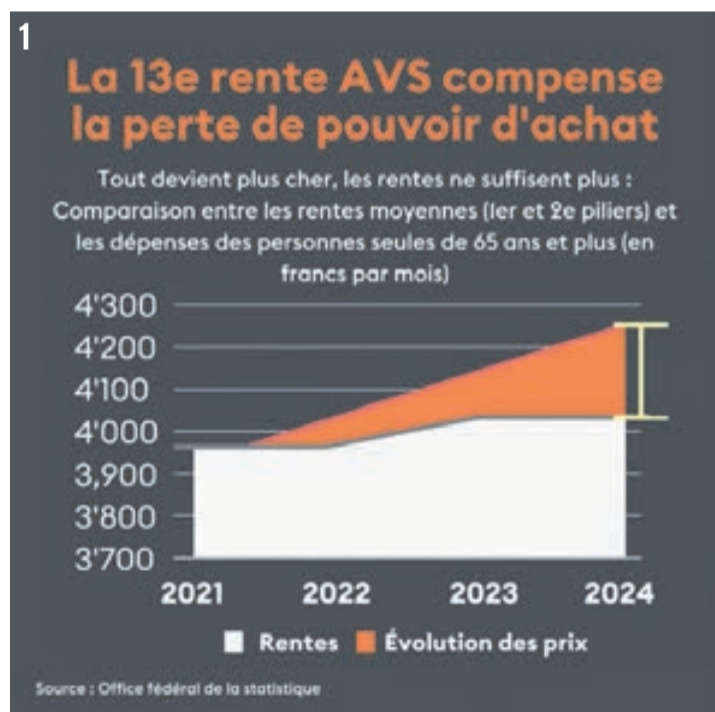
Par ailleurs, troisième fait, la 13<sup>e</sup> rente AVS profitera aux bonnes personnes. «Nos adversaires déforment les faits à l'extrême», regrette Gabriela Medici, qui rappelle qu'au vu du mode de fonctionnement de l'AVS, il est juste que tout le monde reçoive une 13<sup>e</sup> rente AVS. «Or, seules les personnes qui en ont réellement besoin en profitent. Car les gens aux revenus très élevés paient beaucoup plus à l'AVS que ce qu'ils en recevront plus tard, contrairement à la grande majorité des sala-



C'est le dernier moment pour remplir votre bulletin de vote. Dans moins de dix jours, le sort de la 13<sup>e</sup> rente, et de la retraite à 66 ans et plus, sera scellé. D'où l'importance de voter et d'inviter votre entourage à le faire.

riés (voir graphique N° 3). Par exemple, un couple de personnes qui ont eu des revenus moyens toute leur vie toucheront la même rente que M. et Mme Blocher.» Donc, non, les riches ne profitent pas de la 13<sup>e</sup> rente AVS... La Suisse a une occasion historique

le 3 mars prochain: celle d'introduire de meilleures rentes pour les retraités d'aujourd'hui et de demain. Une occasion dont tous les électeurs doivent se saisir! A bon entendeur... ■



## Les jeunes sont sur le terrain pour la 13<sup>e</sup> rente AVS

Le 3 mars sera une date importante pour la jeunesse progressiste, décidée à faire échouer l'initiative du camp bourgeois visant à augmenter l'âge de la retraite à 67 ans, et surtout à renforcer le 1<sup>er</sup> pilier

Raffaella Brignoni

L'avenir des retraites en Suisse pourrait se jouer le 3 mars prochain, date qui entrerait dans l'histoire le cas échéant. Alors que les sondages réalisés attestent du clair soutien des électrices et des électeurs à la 13<sup>e</sup> rente AVS, un nouveau comité, l'Alliance des jeunes pour des retraites solidaires, s'invite dans la campagne et appelle à son tour à voter en faveur de l'introduction de cette rente supplémentaire. Cette alliance, dont les membres sont issus de partis de jeunes, de jeunesse syndicales et de mouvements sociaux progressistes, invite à prendre au sérieux les objets mis en votation. «Il ne s'agit pas seulement de s'opposer à un nouveau relèvement de l'âge de la retraite à 67 ans, comme le souhaitent les Jeunes libéraux-radicaux, qui ne

semblent pas connaître le monde du travail, et de dire oui au renforcement du premier pilier. Notre but est surtout d'envoyer un signal clair sur le système de retraite que nous voulons. Après des décennies de blocage, si l'initiative sur la 13<sup>e</sup> rente AVS devait passer, ce serait le premier pas vers son amélioration», explique Félícia Fasel. Pour la présidente de la commission de la jeunesse de l'Union syndicale suisse (USS), la rente supplémentaire n'est pas un problème: «L'AVS se porte bien financièrement, ses réserves atteindront 70 milliards d'ici à 2030.»

C'est aussi l'avis de Margot Chauderna, pour qui «nous pouvons nous permettre une 13<sup>e</sup> rente, car l'AVS est en bonne santé financière». La coprésidente des Jeunes Verts rappelle encore que «l'AVS est le pilier le plus solide de notre prévoyance vieillesse, mais les partis bourgeois de jeunes veulent

le torpiller. C'est facile quand on vient d'un milieu riche et qu'on sait qu'on pourra prendre une retraite anticipée, mais antisocial et irrespectueux pour tout le reste de la population.»

## CONSTITUTION PAS RESPECTÉE

Une victoire est de l'ordre du possible, au vu de la pauvreté préoccupante dont souffrent beaucoup de retraités et de retraitées en Suisse. Depuis l'introduction de l'AVS en 1948, une trentaine d'initiatives ont été lancées pour apporter des améliorations, mais aucune n'a obtenu la double majorité du peuple et des cantons. En 2024, il semble nécessaire de repenser notre modèle de prévoyance qui ne permet pas à tout le monde de vivre dignement. En raison de la baisse continue des taux d'intérêt techniques et de celle des taux de conversion des caisses de pensions, la promesse de la Consti-

tution fédérale n'est plus respectée: les rentes actuelles du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> piliers ne suffisent plus pour maintenir de manière appropriée son niveau de vie antérieur. Si l'on y ajoute les effets de l'inflation, de la hausse des taux hypothécaires, des loyers et de l'explosion des primes d'assurance maladie, on réalise que seule la 13<sup>e</sup> rente AVS permettrait de faire face aux dépenses supplémentaires et de compenser la perte de pouvoir d'achat.

Concrètement, la rente de vieillesse annuelle maximale passerait, pour les personnes seules, à 31 850 francs (+ 2450) et, pour les couples mariés, à 47 775 francs (+ 3675). La rente entière minimale des personnes seules grimperait à 15 925 francs (+1225).

## FOSSÉ ARTIFICIEL ENTRE GÉNÉRATIONS

Selon l'Alliance, les Jeunes libéraux-radicaux tentent de «se mettre en scène

en tant que sauveuses et sauveurs de l'AVS. Or, leur véritable objectif est le démantèlement de l'Etat social pour le grand public, et la prospérité pour quelques-uns. La grossière initiative sur les rentes ne cherche même pas à dissimuler cette ambition. En créant un fossé artificiel entre les générations, la droite tente d'atteindre ses objectifs politiques.»

L'Alliance des jeunes s'oppose fermement à de telles manœuvres en rappelant que, dans l'AVS, «il n'y a pas de conflit de générations, mais un conflit entre les plus riches et le reste de la population». ■

Article publié le 6 février sur: [areaonline.ch](http://areaonline.ch)  
Traduction de Sylvain Bauhofer.



# «NOUS SOMMES À L'AUBE D'UN TOURNANT!»

La journée syndicale de formation et de réflexion sur les retraites, tenue au Locle le 10 février, a permis d'aguerir la centaine de militantes et de militants présents

Textes Sylviane Herranz

S'il est une chose sur laquelle tout le monde s'est accordé à l'issue de la journée syndicale de formation et de réflexion tenue au Locle le 10 février, c'est bien que la votation du 3 mars sur la 13<sup>e</sup> rente AVS offrirait la possibilité d'un tournant à 180 degrés de la politique en matière de prévoyance vieillesse en Suisse. Cette journée, organisée par l'Union syndicale cantonale neuchâteloise, a connu un franc succès, avec une bonne centaine de participants réunis à la salle d'Unia de la «Mère commune des Montagnes neuchâteloises», berceau de la révolution de 1948, «toujours à l'avant-garde de la lutte ouvrière», comme l'a rappelé le popiste Cédric Dupraz, membre de l'Exécutif de la Ville. La journée était articulée sur le thème: «Des retraites pour vivre – A l'aube d'un tournant?». Danielle Axelroud, ancienne experte fiscale et membre du collectif de la Grève féministe vaudoise a ouvert les feux sur la question des femmes et de l'AVS. Puis, le président de l'Union syndicale suisse, Pierre-Yves Maillard, est intervenu sur les enjeux de l'initiative AVS x13 (lire ci-dessous). Après un savoureux repas concocté par l'équipe du restaurant social Ekir de La Chaux-de-Fonds, les participants se sont rendus au Casino du Locle. Non pas pour y jouer leurs retraites, mais pour assister à la projection du film *Le Protokoll* dans la salle transformée en cinéma-théâtre. Une projection suivie d'un riche débat en présence des réalisateurs, Claudio Tonetti et Pietro Boschetti.

**UNE RETRAITÉE SUR QUATRE NE TOUCHE QUE L'AVS**  
«Pourquoi l'AVS est-elle importante pour les femmes?» C'est à cette question que Danielle Axelroud, qui a longtemps travaillé dans une

fiduciaire zurichoise, a répondu en présentant de nombreux chiffres. Ainsi, une retraitée sur 4 ne touche que l'AVS, d'un montant de moins de 1600 francs. La rente AVS moyenne est de 1880 francs et très peu de personnes perçoivent la rente AVS complète de 2450 francs, alerte l'experte. Elle précise qu'il faut un revenu moyen de 85 320 francs pour y avoir droit. Autre chiffre, la différence de rente globale, AVS et 2<sup>e</sup> pilier, est de 34%, au détriment des femmes. «Cela représente 19 000 francs par an. Ce n'est pas des peanuts!» s'exclame celle qui a créé, en 2018 avec d'autres économistes et juristes, le Collectif #65NoPeanuts!. Ce dernier demande l'égalité complète, pas des cacahuètes. La cause de ces écarts n'est pas le fait de l'AVS, mais de la Loi sur la prévoyance vieillesse (LPP), le 2<sup>e</sup> pilier, explique-t-elle. «À l'avenir, cela ne va pas s'améliorer, une travailleuse sur 6 n'a pas encore de LPP.» De cette situation découle un risque de pauvreté accru chez les femmes. Danielle Axelroud rappelle que 12,7% des personnes à la retraite touchent des prestations complémentaires (PC) dont deux tiers sont des femmes. De plus, environ 20% des retraitées ne font pas appel à ces prestations, comme de nombreux hommes d'ailleurs. Au total, 250 000 femmes, soit plus d'un quart des retraitées, touchent ou auraient droit à des PC. L'experte fiscale décrit encore le parcours du combattant que représente une telle demande: «C'est extrêmement compliqué, il manque toujours un document, puis quand la réponse arrive, il n'est pas pris en compte. Pour une personne avec peu de formation, ou des problèmes de langue, c'est insoluble. En plus, il faut se présenter à un guichet ouvert, les gens alentours entendent la conversation.» Elle réagit à tous ceux qui prétendent que la 13<sup>e</sup> rente n'est pas nécessaire, qu'il faut aider les gens qui en ont «véritablement besoin». «Ceux qui disent ça sont les mêmes qui ont voté la dernière révision de PC qui a eu pour effet que des dizaines de milliers de personnes n'y ont plus droit ou ont vu le mon-

tant diminuer de plusieurs centaines de francs! Prenez aux pauvres, ils sont les plus nombreux!» s'indigne-t-elle.

**«ON ARRÊTE, ON CHANGE DE PARADIGME!»**  
Elle dément également ceux qui disent que la révision LPP21 allait résoudre les problèmes d'inégalités à la retraite. «Depuis la 1<sup>re</sup> révision de l'AVS, il y a 25 ans, toutes les réformes proposées ont visé à faire des économies et des réductions de prestations. La votation sur la 13<sup>e</sup> rente AVS est l'occasion de dire: «On arrête, on change de paradigme!» Lors du débat, de nombreuses préoccupations ont été exprimées. «Le fait que les personnes ayant droit aux PC n'y accèdent pas est absolument insupportable. Il faut inverser la chose, les autorités publiques doivent se charger de chercher qui a droit», lance un retraité. «Beaucoup d'hommes sont aussi dans une situation catastrophique, indique un autre. Ils ne gagnent pas assez à la retraite, n'ont pas assez pour survivre. Tout a augmenté l'année passée. Oui, il faut améliorer les retraites des femmes, mais n'oubliez pas les hommes!» Une retraitée ajoute: «J'ai travaillé toute ma vie, je gagnais bien mais je ne suis jamais arrivée à ce montant de 85 320 francs pour une rente complète.»

Une jeune participante a demandé comment en finir avec le système des trois piliers. «Personnellement, je suis absolument pour une réflexion sur la refonte des trois piliers, a répondu Danielle Axelroud. Les caisses de pensions, c'est une catastrophe, et le manque de contrôle des assureurs est problématique. De plus, on va vers une société où la croissance ne sera pas comme les années précédentes. Les modes de travail changent. Qui travaillera 40 ans à temps plein, sans interruption et sans temps partiel à l'avenir? Et quand j'entends que le 3<sup>e</sup> pilier a fait ses preuves, mes cheveux se dressent sur ma tête! Oui, il a fait ses preuves, mais comme système d'économies fiscales!»

\* 65nopeanuts.ch



Danielle Axelroud et Pierre-Yves Maillard (en haut à droite) sont intervenus face à la centaine de personnes venues de tout le canton dans les locaux d'Unia au Locle. Le débat s'est ensuite poursuivi après la projection du film «Le Protokoll», dans la salle du Casino-Théâtre de la ville.

## Les militantes et les militants d'Unia Genève dans la rue pour l'AVS!

«Après une longue vie de travail, tout le monde mérite une vieillesse dans la dignité!» C'est avec ce mot d'ordre que les militantes et les militants d'Unia Genève ont occupé les rues du canton le samedi 10 février, à l'occasion d'une journée de formation et d'action. Les membres et les syndicalistes de tous les secteurs ont distribué des flyers sur le marché de Rive, à la Jonction, au Lignon, à Vernier ou encore à Bel Air, pour inciter à voter en faveur de la 13<sup>e</sup> rente AVS et contre le relèvement de l'âge de la retraite.

«La présence des militants dans la rue est d'autant plus importante qu'ils apportent leur message personnel de travailleurs dans les discussions avec les passants. Ils soulignent que leur retraite ne suffirait plus malgré le travail de toute une vie et qu'une augmentation de l'âge de la retraite menacerait gravement leur santé. Les témoignages étaient nombreux et bien souvent, l'échange d'expérience nourrissait les discussions», note Unia Genève dans un communiqué. Le syndicat y dénonce aussi la lettre de campagne des cinq anciens conseillers fédéraux, démarche ayant choqué plus d'un travailleur. «On voit bien que ces gens-là ne savent pas ce que c'est que notre travail» a réagi une

militante. Unia Genève rappelle que l'AVS profite à tous les assurés, et de manière principale aux salariés dont les revenus sont les plus bas. «La redistribution solidaire via l'AVS est unique: 92% des assurés et des assurés reçoivent plus de rente de l'AVS après la retraite qu'ils ont versé au titre des déductions salariales.» Et le syndicat de conclure: «Après une telle journée, les chances de remporter une votation historique avec l'initiative AVS x13 sont dans toutes les têtes!» ■ LES



## EN UN CLIN D'ŒIL ÉLISABETH BAUME-SCHNEIDER CHAHUTÉE À YVERDON



Rouge de colère! Une cinquantaine de militantes et de militants du Collectif de la grève féministe Vaud, du syndicat Unia et d'autres organisations ont exprimé leur désarroi à la conseillère fédérale socialiste Elisabeth Baume-Schneider venue faire campagne pour le non à la 13<sup>e</sup> rente AVS



à Yverdon-les-Bains. Un premier rassemblement s'est tenu à la gare, puis devant la Marive, salle communale où le cheffe du Département de l'intérieur et des affaires sociales venait défendre la position du Conseil fédéral. Elle était invitée par la Chambre vaudoise du commerce et de

l'industrie (CVCI) et par Economiesuisse. Un débat contradictoire a aussi eu lieu. Il opposait le directeur de la CVCI Philippe Miaton et la conseillère nationale vert'libérale Céline Weber à Aldo Ferrari d'Unia et Benoît Gallard de l'USS qui ont défendu la 13<sup>e</sup> rente AVS. A l'issue de la

soirée, des militants se sont levés au fond de la salle, en brandissant les lettres OUI AVSx13! et en scandant «Augmentons les rentes, pas l'âge de la retraite!» ■ SH/photos Thierry Porchet

## «Le 3 mars, on peut faire basculer le rapport de force»

Dans le prolongement du film «Le Protokoll», le journaliste Pietro Boschetti a publié récemment un livre sur le 2<sup>e</sup> pilier. Rencontre lors de son passage au Locle

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Coauteur, avec le réalisateur Claudio Tonetti, du film *Le Protokoll* qui raconte la mainmise des assureurs sur le 2<sup>e</sup> pilier, Pietro Boschetti a publié en fin d'année dernière un ouvrage intitulé *L'Affaire du siècle, le 2<sup>e</sup> pilier et les assureurs*. Le film, qui revient notamment sur le scandale, en 2002, des 20 milliards de francs disparus des caisses de pension gérées par les assurances vie, a été projeté au Locle, lors de la journée de formation syndicale du 10 février. Le journaliste était présent et a pris part au débat animé qui a suivi. Entretien.

### QUESTIONS RÉPONSES

#### Pourquoi ce livre, aujourd'hui?

Lors de la réalisation du film *Le Protokoll* avec Claudio Tonetti, nous avons rassemblé une telle documentation que j'ai réalisé qu'il y avait un livre à faire. Cela offre la possibilité d'être plus précis, de remettre les faits dans une perspective historique de manière plus importante que ce que permet un film de 51 minutes.

#### Comment se porte le 2<sup>e</sup> pilier actuellement?

D'après un rapport officiel, le 2<sup>e</sup> pilier est en «déficit chronique». Mais dans le milieu professionnel, ce mot est tabou. Depuis 2007 pourtant, le système n'est plus capable de générer suffisamment d'argent pour payer les rentes en cours. Pour combler ce manque, le système recourt à un bricolage parfaitement contraire au principe de fonctionnement de la capitalisation en vigueur dans le 2<sup>e</sup> pilier. Les caisses utilisent en effet une partie des rendements, qui devraient bénéficier aux assurés actifs, pour combler les trous. En quelque sorte, elles utilisent par la bande un mécanisme de répartition – le mécanisme de base de l'AVS – pour pallier aux insuffisances de la prévoyance professionnelle. C'est d'une ironie cruelle... Cela souligne à quel point le 2<sup>e</sup> pilier est déficient. Or, ce transfert des actifs vers les retraités est de l'ordre des cinq milliards de francs par année, selon les rapports de la Commission de la Haute surveillance. Sur le plan comptable, ce n'est pas considéré comme un déficit, même si c'en est bel et bien un en réalité. Comme quoi, on peut être assis sur une fortune de 1200 milliards de francs et produire tout de même du déficit.

#### Ces cinq milliards sont un des arguments de la droite en faveur de la réforme LPP21 qui passera cet automne au vote...

La droite dit qu'il faut baisser le taux de conversion. Pendant des décennies, elle a prétendu que l'AVS avait un financement fragile; or, je constate que c'est le 2<sup>e</sup> pilier qui entre actuellement en crise, lentement mais sûrement.

#### Quelles seraient les solutions possibles?

Je n'ai que des esquisses de solutions. Le 3 décembre 1972, lors de la votation qui a inscrit les trois piliers dans la Constitution, on nera a vendu ce système en précisant que le 2<sup>e</sup> pilier sera le pilier central. C'est pour cela qu'il a été décidé que les rentes AVS resteraient basses, même trop basses. Quarante ans après, je constate que le système ne fonctionne pas. D'où les cris de la droite et son offensive pour réduire les coûts, ce qui se fait exclusivement sur le dos des assurés. Face à cette situation, il y a deux réponses possibles. Une immédiate: c'est de renforcer à tout prix l'AVS, en commençant par l'adjonction d'une 13<sup>e</sup> rente. C'est absolument nécessaire, non seulement pour répondre à un urgent besoin social, mais aussi pour donner un signal politique fort. La seconde est de diminuer la voiture du 2<sup>e</sup> pilier et d'utiliser le magot des 1200 milliards de capitaux pour renforcer l'AVS. C'est certes plus facile à dire qu'à faire, mais c'est dans ce sens qu'il faudrait aller. L'AVS fait preuve d'une robustesse extraordinaire. En 74 ans d'activité, on ne décompte que 14 années déficitaires. C'est un bilan exceptionnel! Non seulement l'AVS est solide financièrement, mais elle est sociale. Avec 100 francs de cotisations, on paie 99 francs de rente; seul 1 franc est utilisé pour les frais de gestion. Dans le 2<sup>e</sup> pilier, pour 100 francs de «cotis», 77 francs seulement se transforment en rente; 23 francs disparaissent ainsi dans la gestion! Et en matière d'efficacité sociale, le 2<sup>e</sup> pilier est une ineptie: elle approfondit les inégalités alors que l'AVS les réduit de manière considérable. Au final, y a pas photo! Il ne faut pas se leurrer. L'enjeu de la votation pour la 13<sup>e</sup> rente est décisif pour l'avenir de la prévoyance vieillesse en Suisse. Le 3 mars prochain, on peut faire basculer le rapport de force en faveur d'une solution nettement plus sociale.



Pietro Boschetti défend une AVS forte et sociale.

#### Faut-il une fusion du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> pilier?

Il faut en tout cas diminuer la voiture du 2<sup>e</sup> pilier, mais en respectant les droits acquis, au profit d'un renforcement substantiel du 1<sup>er</sup>. Est-ce que cela doit aller jusqu'à une fusion totale? Peut-être. Personnellement, je suis un fervent partisan de la répartition sur lequel est fondé l'AVS. Et quoi qu'il en soit, je pense que les assurances vie doivent être exclues du 2<sup>e</sup> pilier. Cela n'a aucun sens d'introduire une logique de marché dans une assurance sociale. C'est contradictoire et source de très nombreux effets pervers. Cela dit, on peut très bien envisager à terme une super-AVS avec un apport sous forme de capitalisation géré par l'Etat, dans un fonds souverain par exemple. Il suffit d'y introduire un principe de redistribution – les riches paient pour les pauvres – et l'affaire est entendue.

#### En 2024, trois votations concernent notre système de retraite. Qu'en dites-vous?

Il faudra ratiboiser LPP21, la réforme du 2<sup>e</sup> pilier. C'est un scandale! Toutes les promesses faites lors d'AVS21 ont disparu. S'il n'y avait pas eu de conseiller fédéral socialiste aux affaires, la réforme AVS21 ne passait pas. Espérons que le même scénario ne se répète pas le 3 mars prochain. Si la gauche gagne sur les trois votations de cette année, pour la 13<sup>e</sup> rente, contre l'initiative des Jeunes radicaux et contre LPP21, l'horizon s'éclaircira quelque peu pour toutes les personnes qui veulent améliorer le système. Sinon le programme d'économies de la droite sur le dos des assurés s'imposera dans toute son ampleur. ■

Le film «Le Protokoll», diffusé en octobre 2022 sur les trois chaînes de la SSR, est en libre accès sur: vimeo.com/726106269



«L'Affaire du siècle, le 2<sup>e</sup> pilier et les assureurs», Editions Livre-Alphii, octobre 2023, disponible en librairie au prix de 19 francs.

## RETOUR EN ARRIÈRE POUR CONVAINCRE

Au Locle, Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, a fait un détour par l'histoire pour exposer les enjeux de la votation du 3 mars

«Pour une fois, nous sommes à l'offensive. Nous sommes à un tournant.» Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse (USS), a fait le voyage au Locle pour parler des enjeux de l'initiative AVS x13. Une votation cruciale pour l'avenir des retraites, qu'il a mise en perspective en faisant un détour par l'histoire, celle qui débute un peu avant 1947, année de la votation ayant permis la création de l'Assurance vieillesse et survivants (AVS). «A l'époque, quand on n'était plus en capacité de travailler, à cause de la vieillesse, d'un accident ou d'une maladie, il n'y avait plus un franc qui rentrerait. Les gens vivaient dans l'angoisse de ne plus pouvoir nourrir leur famille. Dans les années 1930, il y avait un chômage de masse, des soupes populaires partout.» Le syndicaliste explique ensuite pourquoi, en 1947, ce que les syndicats demandaient depuis longtemps, notamment lors de la grève générale de 1918, a pu voir le jour: «Face à la misère, les gens se révoltent contre le système démocratique et se tournent vers des systèmes fascistes ou stalinien. En 1945, les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale ont pensé qu'il n'était plus possible de revenir à ces situations. Il y a eu une prise de conscience politique qu'il fallait développer la sécurité sociale.» D'où l'instauration, après-guerre, de grandes avancées en matière de sécurité sociale, avec notamment la création de l'AVS, ponctionnant une partie du produit du travail pour assurer l'absence de revenu à la vieillesse. «Mais depuis trente ans, un virus politique s'est répandu: le néolibéralisme. Un virus de l'oubli des leçons de l'histoire. Il a introduit l'idée du moratoire social, puis a commencé à dégrader ce qui avait été acquis. Ce n'est pas une question économique, mais un choix politique.» Il remarque aussi que beaucoup de personnes recommencent à avoir peur face à leur retraite, et qu'après des années d'oubli, les réponses de l'extrême droite réapparaissent.

**SOLIDARITÉ MASSIVE ENTRE LES GÉNÉRATIONS**  
Abordant la campagne pour la 13<sup>e</sup> rente, Pierre-Yves Maillard dément un chiffre brandi par les adversaires, celui du nombre

d'actifs par retraité qui diminuerait. «En 1947, il y aurait eu 6 actifs pour un rentier, et maintenant plus que 3. C'est faux. Il y avait 6 adultes pour un retraité. La moitié étaient des femmes qui, pour l'immense majorité, n'avaient pas de salaire. Au sens de l'AVS, il y avait donc 3,5 actifs pour un rentier.» Les inactifs n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui, ajoute-t-il, mentionnant que les retraités actuels assument pour 8 milliards de francs de prestations de garde, soit l'équivalent de 80 000 places de travail. «Quand on nous dit que la 13<sup>e</sup> rente AVS c'est prendre aux jeunes pour donner aux vieux, c'est le contraire qui est vrai! C'est grâce aux grands-parents qu'ils peuvent bosser. C'est une solidarité massive entre les générations.»

#### «OPÉRATION CHOQUANTE»

Le président de l'USS fustige aussi les cinq anciens conseillers fédéraux qui ont écrit une lettre à 700 000 retraités suisses allemands pour qu'ils rejettent la 13<sup>e</sup> rente. «Quand je les croiserais, je leur demanderais s'ils s'inquiètent pour leur retraite. Eux qui gagnent 23 000 francs de rente par mois, et ont laissé la Confédération avec 50 milliards de dette! C'est un scandale de voir des gens qui vivent tous les mois avec autant qu'un retraité en une année s'opposer à cette 13<sup>e</sup> rente! C'est très choquant, cette opération de propagande financée par Economiesuisse.»

Lors de la discussion, un participant s'est enquis des chances de succès de la 13<sup>e</sup> rente en Suisse allemande, la double majorité du peuple et des cantons risquant de faire défaut. «C'est très difficile à juger, a répondu Pierre-Yves Maillard. Les sondages étaient à 80% de oui en Suisse romande et de 58% à 65% en Suisse allemande, mais cela a toujours tendance à baisser.» Il ajoute que l'USS investit des moyens outre-Sarine, que des débats ont lieu, qu'il a lui-même participé à l'Albisgüetli de l'UDC zurichoise et que les courriers de lecteurs sont à 9 sur 10 favorables à l'initiative syndicale, même dans la très conservatrice *Weltwoche*. «Mais cela reste la grande incertitude dans cette affaire.» ■



UNIA

# Qui paiera l'addition?

Soutenons le personnel de vente.

**NON.**  
À LA RÉVISION DE LA LOI CONCERNANT L'OUVERTURE DES MAGASINS (LOM)  
LE 3 MARS 2024

REÇU DE LA SEMAINE

Articles	Qté
Minutes quotidiennes sup.	5 x 30
Dimanche en option	+ 1
Journée fractionnée	+ 5
Amplitude horaire augmentée	+ 5
Fatigue cumulée	+ 3
Vie de famille et sociale	0
Solution pour la crèche	0
<b>TOTAL</b>	<b>NON. -</b>

0.00% = Compensation

UNIA

UNIA

« Une augmentation de l'âge de la retraite détruirait la retraite anticipée à 60 ans dans la construction. Sans nous ! »  
Paulo Reis Silva, contremaitre

« Les prix ont énormément augmenté, les rentes AVS doivent suivre. Je pense à mes parents. Comment feront-ils pour payer leurs factures ? »  
Cassandra Morand, peintre en bâtiment

**67 ans, c'est NON le 3 mars**

**13<sup>e</sup> rente AVS le 3 mars OUI**

[WWW.EVENEMENT.CH](http://WWW.EVENEMENT.CH)

## Rétrocession des contributions de solidarité dans l'industrie des machines

Pour l'année passée également, tous les membres d'Unia qui ont travaillé pour une entreprise assujettie à la CCT MEM recevront de leur employeur une « attestation de contributions de solidarité ».

En règle générale, cette attestation est jointe par les entreprises au décompte de salaire de janvier ou de février. Si ce n'est pas le cas, l'attestation peut être retirée auprès du bureau du personnel.

Ce document est un titre confirmant que la contribution de solidarité de Fr. 60.- a été prélevée sur le salaire pour l'année passée. Pour les membres du syndicat Unia dont le sociétariat a duré toute l'année et qui ont travaillé dans des entreprises assujetties à la CCT MEM, la rétrocession se situe, en fonction du montant de leur cotisation de membre,

**entre 200 et 320 francs**  
(si les cotisations de membre sont supérieures à 370 francs).

■ En cas de perte de l'attestation personnelle, la rétrocession est également perdue!

■ Merci de faire valoir votre attestation d'ici au 31.12.2024 au plus tard!

Tous les membres du syndicat Unia ont la possibilité de remettre ce titre personnellement ou par poste au secrétariat Unia concerné (prière d'indiquer le compte de chèques postaux ou le compte bancaire). En cas de problèmes ou de questions, les collègues sont priés de s'annoncer auprès de leur secrétariat Unia de la région/section ou auprès du secrétariat central du syndicat Unia à Berne.

UNIA

AVS x 13

# OUI à l'AVS !

Viens à la manif des retraité-e-s pour notre AVS  
Vendredi, 23 février 2024,  
14h30, Berne Place fédérale

13<sup>e</sup> rente AVS le 3 mars **OUI**

## L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

### PLAN DE PARUTION 2024

L'Événement syndical devient un bimensuel distribué le vendredi.

1	26 JANVIER
2	9 FÉVRIER
3	23 FÉVRIER
4	8 MARS
5	22 MARS
6	5 AVRIL
7	26 AVRIL
8	10 MAI
9	24 MAI
10	7 JUIN
11	21 JUIN
12	6 SEPTEMBRE
13	20 SEPTEMBRE
14	4 OCTOBRE
15	18 OCTOBRE
16	8 NOVEMBRE
17	22 NOVEMBRE
18	6 DÉCEMBRE
19	20 DÉCEMBRE

### L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4  
1005 Lausanne  
Tél. 021 321 14 60  
Fax 021 321 14 64  
redaction@evenement.ch  
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical  
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE  
Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

#### JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,  
Aline Andrey, Manon Todesco,  
Jérôme Béguin

### COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,  
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,  
David Prêtre, Jean-Claude Remmwald

#### PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,  
Olivier Vogelsang

#### ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-  
Abonnement de soutien Fr. 100.-  
forum@evenement.ch

#### PUBLICITÉ pub@evenement.ch

#### CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"  
Catherine Gavin

#### IMPRESSION

Pressor SA, Delémont  
Tirage contrôlé 49870 exemplaires

Unia Région Vaud

## INFORMATION IMPORTANTE

### Remboursement de la contribution professionnelle de solidarité 2023

### Gros œuvre – Second œuvre – Métal Vaud

En raison de la Loi sur la protection des données nous devons adapter notre manière de procéder au remboursement de la contribution de solidarité.

Pour pouvoir obtenir le remboursement veuillez nous transmettre:  
une copie de toutes vos fiches de salaire pour l'année 2023

Vous pouvez nous les faire parvenir:

- Par courrier à Unia Région Vaud, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne.
- A l'un de nos divers guichets.
- Par mail en fichier PDF à: contribution.vaud@unia.ch

UNIA

Le Syndicat.



# «UNE DÉCLARATION DE GUERRE AUX TRAVAILLEURS»

Ulcérés par la position de la Société des entrepreneurs sur l'initiative des Jeunes PLR, les maçons genevois ont donné mandat aux syndicats de préparer la lutte

Jérôme Béguin

Les maçons genevois ne sont pas contents du tout et ils tiennent à le faire savoir. Réunis en assemblée générale le 9 février, les travailleurs du gros œuvre ont dénoncé l'attitude de la Société suisse des entrepreneurs (SSE). Celle-ci avait refusé l'année dernière de négocier des augmentations de salaires avec les syndicats. Unia Genève, Syna et le Sit s'étaient alors tournés vers la section cantonale de la SSE. «Genève est une des villes les plus chères du monde, entre les augmentations qui n'ont pas été accordées, la perte de pouvoir d'achat, la hausse des assurances et des loyers, il faudrait au moins 5% en plus. Nous avons sollicité à plusieurs reprises la SSE Genève, mais elle a refusé d'entrer en matière», déplore José Sebastiao, secrétaire syndical d'Unia Genève en charge du bâtiment. La section genevoise a préféré suivre le mot d'ordre national d'accorder des revalorisations individuelles au mérite. «Nous nous sommes rendu compte qu'il n'y a pas eu d'augmentation pour tout le monde. Ceux qui n'ont rien se demandent si on les juge peu compétents ou pas motivés. Et il y a des entreprises qui se contentent de verser une prime, par exemple de 500 francs, ce qui ne représente que 40 francs par mois, soit des cacahouètes!»

Autre objet de courroux, les votations du 3 mars. Il est reproché à la SSE d'avoir pris position en faveur de «l'initiative sur les rentes» des Jeunes PLR qui demande l'augmentation de l'âge de la retraite.

## «CES JEUNES LIBÉRAUX N'ONT JAMAIS TRAVAILLÉ»

«Comment peuvent-ils appeler à voter oui en sachant les conséquences terribles et immédiates pour les travailleurs qu'aurait un relèvement de l'âge de la retraite!?» s'indigne le syndicaliste. Rappelons que les salariés du secteur principal de la construction bénéficient d'une retraite anticipée à 60 ans pour laquelle ils se sont beaucoup battus. Repousser l'âge de référence repousserait mécaniquement l'âge de départ à la retraite des maçons. «Cela fait plusieurs années que nous disons que, pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre, il faut améliorer l'attractivité du métier et donc augmenter les salaires, mais la SSE ne l'entend pas de cette oreille, la seule mesure qu'elle a trouvée, c'est d'empêcher les travailleurs de partir en préretraite.»

«Bien évidemment, ces Jeunes libéraux n'ont jamais travaillé de leur vie et il est évident qu'ils veulent voir crever les travailleurs au boulot», rapporte la résolution votée dans la foulée par l'assemblée. Le texte critique le «mépris total pour la délégation ouvrière» de la part de la SSE, reproche à l'an-



José Sebastiao, secrétaire syndical d'Unia, ici à gauche lors d'une récente tournée des chantiers genevois, exprime la colère des maçons face à la non augmentation des salaires et face à l'initiative des Jeunes PLR qui veulent repousser l'âge de la retraite avec leur trompeuse initiative sur les rentes.

tenne genevoise de ne pas se distancier de cette «vision cynique» et considère que ce refus d'augmenter les salaires et la campagne pour l'initiative sur les rentes constituent «une déclaration de guerre aux travailleurs». Mandat est donné aux syndicats de «tout mettre en œuvre pour répondre fermement à cette déclaration de guerre et organiser la lutte afin que, lors du prochain renouvellement conventionnel, non seulement soit empêché le démantèlement de la Convention nationale par le patronat, mais encore soient obtenues de véritables améliorations des conditions de travail». «Il faut s'attendre à une attaque mas-

sive lors du renouvellement conventionnel en 2025 et se préparer dès cette année à la lutte», souligne José Sebastiao.

Notons pour finir, qu'à la suite de cette réunion des maçons, des assemblées tenues par les salariés genevois du second œuvre et des parcs et jardins ont

donné aux syndicats mandat d'interpeller les faitières patronales de ces branches et des courriers ont été expédiés au sujet de leur position sur l'initiative sur les rentes: «Est-ce que les associations patronales soutiennent l'initiative des Jeunes PLR? Les travailleurs veulent savoir.» ■

## «L'autotest de naturalisation reste insuffisant»

Le Secrétariat d'Etat aux migrations a lancé un outil permettant de savoir si on est éligible à la naturalisation facilitée. Pour Unia, c'est une bonne idée qui devrait toutefois être plus simple, plus claire et plus inclusive

Manon Todesco

Le 1<sup>er</sup> février, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) a annoncé par voie de presse le lancement de l'autotest de naturalisation. Un outil censé permettre aux personnes intéressées de «savoir rapidement, facilement et directement si elles répondent aux critères d'obtention de la naturalisation facilitée». La phase pilote de ce projet devrait durer un an. Après avoir répondu à un certain nombre de questions, notamment sur la durée de séjour en Suisse, le lieu de résidence, l'état civil et l'âge, si toutes les conditions formelles sont réunies, le formulaire de demande peut être obtenu directement.

«Pour l'instant, l'autotest ne fournit des informations que sur la naturalisation facilitée par mariage avec un Suisse et sur la naturalisation facilitée obtenue en tant qu'étranger de la troisième génération», précise le communiqué de presse. Le SEM dit vouloir répondre «au besoin d'un accès plus simple et plus moderne aux informations pertinentes» et franchit «un premier pas vers une procédure de naturalisation numérisée».

### PEUT MIEUX FAIRE

Qu'en pense Unia, dont beaucoup de membres sont concernés? «Sur le principe, nous saluons l'idée, réagit Marie Saulnier Bloch, secrétaire nationale spécialisée en matière de migration chez Unia. Mais concrètement, elle reste insuffisante. Les procédures sont toujours très difficiles, opaques, longues et coûteuses. La marge de manœuvre des cantons et des villes n'est toujours pas à l'avantage des principales personnes concernées.» Par ailleurs, la syndicaliste rappelle que cet autotest ne répond pas au besoin de conseils et d'accompagnement des personnes migrantes dans leur procédure.

«J'ai fait plusieurs tests pour me faire une idée et le vocabulaire employé par le SEM est toujours aussi imbuvable et rétrograde, s'indigne Marie Saulnier Bloch. Dans les conditions ultérieures de naturalisation applicables, on peut lire que les candidats doivent «pousser leur famille à s'intégrer en Suisse», comme si l'intégration dépendait de la nationalité (ce critère étant absurde quand on vit à l'étranger, par ailleurs) et que «les conjoints doivent vivre ensemble à la même adresse», alors qu'il

est temps de s'adapter aux réelles conditions et au besoin de liberté de choix de vie des partenaires.»

### ÉLARGIR ET SIMPLIFIER

Si l'initiative n'est pas à jeter à la poubelle, Unia préconise un outil plus clair, plus accessible et plus transparent. «Il faudrait aussi évidemment appliquer cet outil à la procédure ordinaire de naturalisation, et pas seulement simplifiée, ainsi qu'aux personnes issues de la deuxième génération!» propose Marie Saulnier Bloch, qui rappelle qu'un quart de la population permanente n'a pas le même statut que les Suisses et les Suissesses, et donc pas les mêmes droits, notamment car ces procédures «sont une entrave». Et l'experte en migration de conclure: «C'est bien beau de vouloir généraliser les procédures numérisées mais n'oublions pas la fracture numérique, qui est réelle chez beaucoup de personnes. Cela ne doit pas justifier non plus la fermeture de guichets et empêcher les candidates et les candidats d'avoir un contact personnel avec des personnes pouvant les conseiller.» ■

## POING LEVÉ

### VERS UN #METOO AFRICAIN?

Par Manon Todesco

Est-ce que la parole serait en train de se libérer contre les violences faites aux femmes en Afrique? Il se pourrait bien! Depuis plusieurs semaines, une vague #MeToo déferle sur le Cameroun: des dizaines d'accusations d'agression sexuelle contre l'homme d'affaires Hervé Bopda inondent les réseaux sociaux, sur lesquels il est présenté comme «le plus grand violeur de l'histoire du pays». Si bien que l'ouverture d'une enquête a été demandée pour les faits «d'outrage à la pudeur, harcèlement sexuel, viols, menaces, séquestrations et violences sur plusieurs victimes». Rien que ça. Le hashtag #StopBopda a depuis vu le jour et a été repris plus de 100 000 fois sur X (l'ancien Twitter), soutenu notamment par des artistes, des sportifs et des influenceurs très populaires sur le continent africain. Qui est cet Hervé Bopda? Son père récemment décédé, Emmanuel, a fait fortune dans l'immobilier et lui a hérité d'une partie de ce patrimoine industriel. A 45 ans, il est présenté comme un jet-setteur aux méthodes de caïd, mais aussi proche du gouvernement... Il a fini par être arrêté, après une courte traque, par les forces de l'ordre.

De l'autre côté du continent, au Kenya, une grande marche a eu lieu fin janvier pour dénoncer les violences faites aux femmes. Et pour cause, rien que durant ce premier mois de l'année, on décomptait déjà 16 féminicides dans le pays. Au minimum 152 en 2023 et 725 en 2022... Et ces chiffres sont sans doute la pointe de l'iceberg, de nombreux crimes passant au-dessous des radars des statistiques officielles... La goutte d'eau qui a fait déborder le vase? Le meurtre mi-janvier de Rita Waeni, une étudiante de 20 ans, retrouvée décapitée et démembrée. Un fait divers sordide qui a mis le feu aux poudres et poussé des centaines de personnes à manifester à Nairobi. «Arrêtez de nous tuer!» scandait la foule, en mouvement vers le Parlement. «Être une femme ne devrait pas être une condamnation à mort» ou encore «Le patriarcat tue», pouvait-on lire sur les pancartes. Le problème, c'est le manque de moyens, mais aussi le manque d'intérêt pour les violences sexistes et sexuelles. Mais la donne pourrait changer maintenant...

Pas besoin d'aller si loin. Nos voisins français ont amèrement recensé 103 femmes assassinées par leur (ex-)conjoint en 2023. A peu près la même chose en Espagne et en Italie. On peut toujours faire pire. Au Mexique, on parle de 10 féminicides par... jour! En Suisse, il s'agit plutôt d'une vingtaine de femmes tuées chaque année. Une vingtaine de trop, évidemment. Mais si la Suisse annonce des statistiques moins catastrophiques que le reste de l'Europe, une étude du Bureau fédéral de l'égalité, publiée fin 2021, montre toutefois une particularité helvète. Nous sommes en effet le seul pays d'Europe où le nombre de femmes victimes d'un homicide a dépassé celui des hommes au cours des dernières années. Ici et ailleurs, il reste encore beaucoup de travail... ■



# ILHAM ALIYEV: DESPOTE ET PARTENAIRE DE L'OCCIDENT

Le président azerbaïdjanais a été réélu pour un 5<sup>e</sup> mandat à la tête de la république caucasienne riche en hydrocarbures. Malgré des violations systématiques des droits humains, Ilham Aliyev reste un partenaire fréquentable pour de nombreux pays européens, dont la Suisse

Textes Clément Girardot

Lors du débat télévisé organisé le 15 janvier par la chaîne publique ICTIMAI TV, les sept candidats présents ont rivalisé de zèle pour en-censer le bilan du président sortant. Au pouvoir depuis 2003 après avoir succédé à son père, Ilham Aliyev était le grand favori de l'élection présidentielle azerbaïdjanaise du 7 février.

Son mandat devait normalement se terminer en octobre 2025, mais l'homme fort de Bakou a décidé en décembre dernier de convier les électeurs azerbaïdjanais à un scrutin anticipé. «Les autorités veulent utiliser la légitimité issue de la victoire sur le Nagorno-Karabagh\* pour montrer dans les urnes qu'elles bénéficient d'un fort soutien populaire», estime Bahruz Samadov, jeune chercheur en sciences politiques à l'Université Charles de Prague.

Peuplé de 10 millions d'habitants et situé dans la région du Caucase du Sud, l'Azerbaïdjan est dominé depuis trois décennies par le clan Aliyev qui a mis en place un régime marqué par la corruption et l'autoritarisme. Dans ce contexte, le scrutin présidentiel n'a suscité que peu d'intérêt dans la population: «Tous les candidats reproduisent la propagande du gouvernement, à quelques nuances près. C'est un théâtre que personne ne prend au sérieux», continue-t-il.

La répression s'est encore accentuée dans les mois précédant le scrutin. Entre avril et décembre 2023, le nombre de prisonniers politiques est passé de 182 à 253. «Les activistes parlent de seconde grande vague de répression, la première date de 2014. Toutes les voix critiques ne sont pas réprimées, mais toutes les formes organisées d'opposition le sont», analyse Cesare Figari Barberis, doctorant à l'IHEID de Genève et spécialiste du Caucase.

Depuis le mois de juillet dernier, plusieurs leaders de mouvements politiques d'opposition ont été arrêtés, mais aussi des syndicalistes (voir ci-dessous) et une dizaine de journalistes travaillant pour le site d'information Abzas et d'autres médias indépendants.

Tous encourent de lourdes peines de prison pour des motifs fallacieux. «Par le passé les autorités poursuivaient les activistes et les membres de la société civile pour des activités économiques illégales, maintenant c'est la contrebande de devises étrangères. L'inten-

tion reste la même, supprimer les dernières voix critiques présentes dans le pays», note Giorgi Gogia, directeur associé pour l'Europe et l'Asie centrale de l'ONG Human Rights Watch.

## MANSUËTUDE EUROPÉENNE

Malgré les violations récurrentes des droits humains dont des actes de torture, les neuf mois de blocus du Nagorno-Karabagh et l'expulsion des 100 000 Arméniens y résidant, ainsi qu'une rhétorique non seulement anti-arménienne mais aussi anti-occidentale, Bakou ne fait l'objet d'aucune sanction. Le régime bénéficie même d'une certaine mansuétude de la part de nombreux dirigeants européens. «L'Union européenne a essentiellement légitimé la consolidation du pouvoir d'Aliyev», estime Cesare Figari Barberis, qui pointe du doigt la signature d'un mémorandum d'entente en avril 2022 entre la Commission européenne et le Gouvernement azerbaïdjanais à la suite des sanctions économiques prises contre la Russie.

«A court terme, l'Azerbaïdjan s'est engagé à livrer 2 milliards de mètres cubes de gaz supplémentaires pour atteindre 12 milliards de mètres cubes. Or, cela ne représente qu'environ 3% de la consommation de gaz naturel de l'Union européenne. On peut se demander si cela valait vraiment la peine de soutenir un autocrate comme Aliyev contre ces 2 milliards de mètres cubes supplémentaires», interpelle le doctorant italien. De plus, l'Azerbaïdjan s'attaque aussi de manière croissante aux activistes réfugiés en Europe comme le blogueur Mahammad Mirzali qui a fait l'objet de trois tentatives d'assassinat en France et vit désormais sous protection policière. «Je ne fais plus confiance à aucun pays européen. J'ai été agressé il y a trois ans et neuf personnes ont été emprisonnées mais aucune déclaration officielle n'a été faite sur l'incident et la diplomatie française reste silencieuse», confie-t-il.

## LA SUISSE, AU 8<sup>e</sup> RANG DES PAYS INVESTISSEURS

De nombreux pays européens ont noué des relations économiques étroites avec Bakou. C'est le cas de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, mais aussi de la Suisse. Le rapport économique 2023 de l'Ambassade de Suisse en Azerbaïdjan pointe une forte hausse (+60%) des échanges commerciaux bilatéraux entre 2021 et 2022, et place la Confédération au 8<sup>e</sup> rang des pays investisseurs juste derrière les Etats-Unis, mais devant les Etats membres de l'Union européenne.

L'Azerbaïdjan a aussi su s'attirer les faveurs des élites politiques européennes par des opérations de corruption et de cooptation d'élus (la «diplomatie du caviar») qui ont notamment impliqué des politiciens allemands, italiens, maltais ou français, dont la nouvelle ministre de la Culture Rachida Dati.

Pas d'affaire semblable en Suisse jusqu'à maintenant, mais le pouvoir d'influence azerbaïdjanais y est aussi présent par l'intermédiaire de la compagnie nationale pétrolière et de gaz, la Socar. Celle-ci gère un réseau d'environ 200 stations-services sur tout le territoire helvétique, dont une cinquantaine ont un magasin Migrolino, sous contrat de franchise avec Migros. Cette entreprise fortement liée au régime Aliyev a été pendant de nombreuses années le partenaire du Montreux Jazz Festival (2012 à 2021) et elle est toujours un des sponsors du club de hockey HC Ambri-Piotta qui évolue en National League. ■

\* Cette petite enclave arménienne au sein de l'Azerbaïdjan était devenue de facto indépendante à la suite d'une première guerre entre 1988 et 1994.



«Nous exigeons la liberté!» Affiche en faveur d'Afiaddin Mammadov, président de la confédération syndicale İşçi Masası, et de ses camarades emprisonnés par le régime azerbaïdjanais qui réprime tout mouvement politique d'opposition ainsi que les syndicats et les journalistes indépendants.

## Le «bureau des travailleurs» sous la pression du régime

La militante Nil Mammadzayeva est membre de la direction de la confédération syndicale İşçi Masası (Le bureau des travailleurs). Fondée en mars 2022 et principalement active dans le secteur des services, cette organisation indépendante du régime est fortement affaiblie depuis l'arrestation de son président, Afiaddin Mammadov, en septembre dernier.

### QUESTIONS RÉPONSES

Quels sont les principaux problèmes liés au travail en Azerbaïdjan?

Le principal problème est l'exploitation, dans différents domaines professionnels et spécialement dans le secteur des services. Nous travaillons beaucoup avec les livreurs à moto qui constituent une part importante de ce secteur, car leurs intérêts ne sont pas du tout défendus au niveau de l'Etat.

Nous essayons de trouver des solutions aux problèmes liés aux nouvelles réglementations mises en place le 1<sup>er</sup> août 2023 qui demandent aux livreurs d'enregistrer leur véhicule. Mais les critères bureaucratiques sont absurdes et beaucoup de livreurs ont donc perdu leur travail. C'est pour cela que nous avons entamé une grève le 1<sup>er</sup> août lors de laquelle notre président et d'autres membres de la direction ont été arrêtés (une autre grève avait eu lieu en 2022 pour demander une meilleure rémunération, *ndlr*).

Pourquoi ces arrestations, le gouvernement a-t-il peur de votre mouvement?

Notre mouvement a peu de ressources et ne peut lutter contre un gouvernement si puissant. Mais grâce à notre travail, pour la première fois en Azerbaïdjan, il existe des organisations alternatives aux syndicats officiels qui ne s'intéressent pas au sort des travailleurs. Le régime arrête nos leaders, car il ne veut laisser aucun espace politique à d'autres acteurs, de peur que ces espaces grandissent et le menacent un jour.

Aujourd'hui toujours en détention préventive, craignez-vous qu'Afiaddin Mammadov soit condamné à une lourde peine?

Oui, car je pense que le président voudra encore davantage consolider son pouvoir après les élections. S'ils le décident, ils peuvent aussi arrêter les autres membres de la direction et interdire notre organisation.

Vous savez que vous pouvez être arrêtée à tout moment, est-ce un risque à prendre quand on est activiste en Azerbaïdjan?

Bien sûr, j'ai commencé à être active dans des organisations de la société civile en 2019, j'avais 19 ans, c'était déjà dangereux mais pas autant que maintenant. Entre 2019 et 2022, on pouvait participer à des manifestations. On savait que l'on serait mis en garde à vue et battu par la police, mais que l'on serait ensuite relâché. Maintenant, si on est interpellé par la police, les étapes suivantes sont le tribunal et la prison. ■

## BRÈVES INTERNATIONALES

### IL FAUT FINANCER L'UNRWA

Face à la grave crise humanitaire que traverse Gaza, la Confédération syndicale internationale (CSI) demande aux seize gouvernements qui ont décidé de suspendre leur participation à l'Office de secours des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) de revenir sur leur décision. Pour rappel, douze employés (sur un effectif de 13 000 personnes) sont accusés par Israël d'avoir participé à l'attaque du 7 octobre. Priver la principale agence d'aide à la Palestine de financement revient à priver les Palestiniens de Gaza, mais aussi de Cisjordanie et des pays voisins, d'un soutien vital à un moment où ils en ont le plus besoin, alerte la CSI. «Rétablir et augmenter le financement de l'UNRWA permettra non seulement d'atténuer une tragédie humanitaire, mais aussi de contribuer à l'apaisement des tensions, alors que se poursuivent les efforts essentiels à l'instauration d'un cessez-le-feu durable. La communauté internationale doit également instaurer un climat propice pour progresser rapidement vers une solution juste à deux Etats», a déclaré le secrétaire général de la CSI, Luc Triangle. ■

### GRÈVE GÉNÉRALE EN FINLANDE

Depuis le début du mois, la Finlande a connu plusieurs journées de grèves massives. Les trains, les trams et les bus se sont retrouvés à l'arrêt, les avions cloués au sol, les crèches et les restaurants fermés, alors que les ports, les centres logistiques, les chantiers, les usines, les entreprises énergétiques et les supermarchés fonctionnaient au ralenti: 30 000 grévistes ont été recensés par la chaîne publique Yle, soit un actif sur dix dans ce pays scandinave peu habitué à une telle mobilisation. C'est que le gouvernement, conduit par Petteri Orpo et soutenu par la droite et l'extrême droite, n'y va pas de main morte. Sous prétexte de compétitivité, il entend introduire une journée de carence pour les arrêts maladie, c'est-à-dire non payée, réduire les allocations chômage, faciliter les licenciements, restreindre le droit de grève ou encore mettre fin aux négociations tripartites pour la fixation des salaires conventionnels. ■

### 2023, UN BON MILLÉSIMÉ DE GRÈVES AUX ÉTATS-UNIS

En 2023, 539 000 salariés étatsuniens ont participé à des grèves, soit 141% de plus que l'année précédente, selon le décompte «Labor Action Tracker» réalisé par des universités. Le nombre de conflits recensés n'a progressé que de 433 à 470, mais cette augmentation s'explique par les grands conflits qu'ont connus l'industrie automobile, Hollywood, les écoles de Los Angeles et le groupe de santé et de soins Kaiser Permanente, et qui se sont conclus par des revalorisations salariales et des avantages sociaux. ■

Jérôme Béguin





## VALAIS

La «Râpe d'or» a été remise à deux associations patronales pour leur pingrerie.

PAGE 11



## AMIANTE

La Suisse a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme.

PAGE 13

## L'INSTANTANÉ

Négociations obtenues par les enseignants genevois après trois jours de grève.

PAGE 15

# «NOUS AVONS RÉALISÉ UN TRÈS GROS TRAVAIL CES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES»

Fort de sa mobilisation et du succès remporté lors des négociations salariales, le groupe professionnel Coop est distingué par le «Prix engagement» d'Unia

Textes Jérôme Béguin

Le groupe professionnel Coop est le lauréat 2024 du «Prix engagement» d'Unia. Décernée par le secteur tertiaire du syndicat, cette distinction honore chaque année les membres particulièrement actifs en rappelant qu'un engagement commun peut susciter des changements bénéfiques dans une entreprise ou une branche. Réunie le 29 janvier, l'assemblée du secteur a choisi les militantes et les militants d'Unia qui ont contribué de façon décisive à l'obtention d'une augmentation de 140 francs pour tous les salaires inférieurs à 4800 francs chez Coop et à une revalorisation des salaires minimums de 100 à 300 francs. «Ce succès est le fruit d'une collaboration solidaire et résolue des membres syndiqués», a rapporté le syndicat dans un communiqué.

«Je suis très fière de mes collègues, nous avons réalisé un très gros travail ces quatre dernières années», commente la présidente du groupe professionnel Coop d'Unia, Anne Lüthi Richard. Cette employée du centre commercial Signy, sur les hauteurs de Nyon, se souvient: «Lorsque j'ai rejoint le groupe, nous n'étions pas nombreux, mais nous avons insisté sur l'importance d'aller sur le terrain. Moi, je suis caissière, mais mes collègues ne savaient pas que j'étais membre du syndicat.» Un secrétaire syndical, Bruno Eduardo Maria, est alors détaché pour la branche Coop Vaud. «Il a fait un travail énorme», assure la vendeuse, qui l'a accompagné dans ses tournées. «En discutant avec les collègues, ils ont compris qu'ils ne risquaient rien à s'engager. Dans mon magasin, j'étais la seule déléguée active; à l'heure actuelle, nous sommes quatre et une quinzaine pour le canton. Nous nous mobilisons et répondons aux collè-

gues quand ils ont des questions ou un souci, ils savent à qui s'adresser. Nous avons montré l'exemple en interne et aussi dans les autres régions. L'année passée, nous nous sommes retrouvés à presque cent à une séance!»

Secrétaire syndical d'Unia Zurich-Schaffhouse, Urim Dakaj confirme ce changement: «Il y avait beaucoup de membres, mais ils ne parlaient pas de leur appartenance au syndicat. Aujourd'hui, c'est différent, ils en parlent ouvertement dans leurs filiales et défendent leurs opinions, ils participent à des actions et se montrent dans les médias. L'année dernière, nous avons ainsi donné beaucoup d'interviews dans les journaux, à la télévision et nous avons tourné des vidéos.» Le syndicaliste allemand est intervenu devant l'assemblée des délégués pour présenter la candidature des militants groupe professionnel Coop. «Ce sont des collègues qui me motivent chaque jour en tant que secrétaire syndical à aller au travail avec une pensée positive et combative», a-t-il notamment déclaré. Membre de la direction du secteur tertiaire d'Unia, en charge de la Convention collective de travail (CCT) Coop, Anne Rubin salue aussi cet engagement: «Il y a une bonne mobilisation des membres, pas mal d'actions, de plus en plus de militants qui accompagnent les secrétaires syndicaux dans leurs tournées dans les magasins et s'exposent dans les médias et sur les réseaux sociaux, cela donne une légitimité au syndicat et cela va dans le sens que nous souhaitons: que ces délégués soient des références du syndicat sur leur lieu de travail et offrent un meilleur ancrage au syndicat.» La syndicaliste rappelle qu'au côté du groupe professionnel se réunit un groupe d'accompagnement pour les négociations salariales composé de neuf personnes: «Cela fait deux ans qu'ils acceptent de



Le 29 janvier dernier, lors de l'assemblée nationale du secteur tertiaire d'Unia, la vice-présidente du syndicat Véronique Polito a remis le «Prix engagement» au groupe professionnel Coop, représenté par de nombreux membres.

faire des réunions le soir... Pour nous, c'est hyperprécieux d'avoir l'avis de nos membres, ils fixent un cadre et des lignes rouges.»

«Parfois, nous ne sommes pas d'accord avec la direction du syndicat», s'amuse Anne Lüthi Richard, en indiquant que cette démocratie à la base différencie

Unia des autres organisations professionnelles signataires de la CCT.

Les négociations pour le renouvellement de celle-ci débiteront l'année prochaine. Le groupe professionnel a décidé de lancer une enquête auprès des employés afin de définir les principales revendications. «Il y a toujours

des points à améliorer, explique la Vaudoise. Personnellement, je tiens à ce que l'ancienneté soit reconnue, il y a des collaborateurs qui sont là depuis vingt ans et qui gagnent à peine plus qu'un jeune qui sort d'apprentissage, je vais essayer de pousser pour que ça change.» ■

## ASSISTANTES EN PHARMACIE ET VENDEUSES VALAISANNES AUSSI NOMINÉES

Outre Coop, deux autres groupes ont été nominés pour le «Prix engagement» d'Unia. Les assistantes et les assistants en pharmacie vaudois, d'une part, qui se battent depuis trois ans pour décrocher une convention collective de travail cantonale (lire notre édition du 9 février) et qui, «malgré les revers, s'engagent pour la reconnaissance de leur branche et pour de meilleures conditions de travail», se réjouit le syndicat. Et, d'autre part, le groupe formé par le personnel de vente valaisan, qui a activement participé à la récolte de signatures pour le référendum contre la révision de la Loi concernant l'ouverture des magasins (lire aussi en page 11). «Leur engagement constant pour la campagne contre l'élargissement des horaires d'ouverture des commerces témoigne d'une opiniâtreté et d'une détermination sans faille.» ■

## UNE ANNÉE 2023 «FRUCTUEUSE» POUR COOP

Coop affiche d'excellents résultats: en 2023, le groupe basé à Bâle a réalisé un chiffre d'affaires de 34,7 milliards de francs (+2,2%) et un bénéfice net de 575 millions (+2,1%). Présentant ces chiffres le 15 février, le géant orange a évoqué une «année fructueuse». Pour Unia, cette réussite est à mettre en premier chef au crédit du personnel et cette contribution décisive doit être reconnue d'autant plus que les collaborateurs «sont soumis à une pression et un stress croissants»: «Des journées de travail interminables et le travail du week-end sont monnaie courante pour de nombreux employés», dénonce le syndicat dans un communiqué. Outre ces résultats annuels, Coop peut s'appuyer sur un capital propre de plus de 11 milliards, qui, pour Unia, donne à l'entreprise les moyens «d'investir dans le personnel et les conditions de travail». ■



## Climat: l'initiative pour l'avenir est sous toit

La Jeunesse socialiste a déposé le 8 février, à Berne, son initiative populaire fédérale «pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement», dite initiative pour l'avenir. Soutenue par les partis de gauche et forte de plus de 140 000 signatures, l'initiative demande l'introduction d'un impôt de 50% sur les successions supérieures à 50 millions de francs. Deux mille personnes environ possèdent une telle fortune, soit 0,035% des personnes imposables en Suisse. Le produit de cette taxe, qui, selon les calculs de la Jeunesse socialiste, rapporterait quelque 6 milliards de francs par an, reviendrait pour deux tiers à la Confédération et pour un tiers aux cantons. Il servirait, comme le stipule le texte, à «soutenir la transformation écologique et socialement juste de l'ensemble de l'économie, en particulier dans les domaines du travail, du logement et des services publics». On pense à la formation facilitant les reconversions dans certaines branches, l'isolation des bâtiments ou encore le développement des énergies renouvelables et des transports publics.

Faire passer les ultrariches à la caisse n'est que justice aux yeux des Jeunes socialistes dans la mesure où, en Europe, l'empreinte carbone du 1% le plus aisé est neuf fois supérieure à celle de la moitié de la population. «L'année 2023 a été la plus chaude depuis le début des mesures, et les huit derniers mois ont battu le record mensuel de température. La crise climatique est là, et il est évident qu'une action immédiate et vaste est nécessaire», a déclaré Mirjam Hostetmann, vice-présidente de la Jeunesse socialiste. ■ JB



## CINÉMA LE FESTIVAL DU FILM VERT DE RETOUR

Comme chaque année depuis 19 ans, l'arrivée du printemps coïncide avec le retour du Festival du Film Vert. Un rendez-vous incontournable pour les cinéphiles intéressés par la question écologique au sens large. La nouvelle édition se déroulera du 2 mars au 14 avril en Suisse romande, mais aussi à Locarno, Lugano et en France, principalement dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. A l'affiche, pas moins d'une soixantaine de documentaires consacrés à des actions concrètes pour un mode de vie plus durable et quelque 350 projections prévues. Un record, selon les organisateurs, et une large variété de sujets comme l'alimentation, la consommation, la nature, etc. La plupart des séances seront suivies par des échanges avec le public, en présence de réalisateurs, de scientifiques et de personnes engagées dans des initiatives vertes.

Le Festival débute le samedi 2 mars au Sentier, à la vallée de Joux, où se trouve le siège de l'association responsable. La journée d'ouverture sera rythmée par la présentation de films nominés et, en soirée, par la remise de différents prix. Cette année, le coup de cœur du comité de programmation est *Sœurs de combat*, une réalisation du Belge Henri de Gerlache. Ce documentaire dresse les portraits croisés de plusieurs jeunes femmes qui se sont engagées corps et âmes pour la cause environnementale, «parce que, à leurs yeux, ne rien faire face aux menaces qui pèsent sur notre planète n'est pas une option». «Leur courage et leur détermination sont particulièrement inspirants et porteurs d'espoir», indique l'association du Festival dans un communiqué de presse. Ce long métrage suit les jeunes activistes dans leur lutte.



Il accompagne Anuna et Adélaïde, de Belgique; Luisa, d'Allemagne; Léna, de France; Leah, d'Ouganda; et Mitzi, des Philippines, reliées par la force de leur idéal et de leur engagement. Le Festival innove aussi en programmant cette année des courts métrages. Une mani-

festation prometteuse qui espère aussi inciter le public à agir concrètement pour préserver la Terre... ■ SM

Programme du festival sur:  
festivaldufilmvert.ch

## AGENDA UNIA

### BIENNE

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

**Bienne:** pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

**Granges-Longeau:** pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

**Lyss:** le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

### FRIBOURG

#### PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

#### BULLE - ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CHALET DE L'ENTRAÏDE

L'assemblée annuelle aura lieu le **vendredi 15 mars à 20h** au chalet de l'entraide, à Montbarry-Le Paquier.

Ordre du jour: **1.** Bienvenue et liste de présences; **2.** Procès-verbal de l'assemblée du 24 avril 2023; **3.** Rapport du comité pour l'année 2023; **4.** Rapport du caissier pour l'année 2023; **5.** Rapport des vérificateurs, approbation des comptes; **6.** Nominations statutaires; **7.** Approbation du budget; **8.** Activités et travaux 2024 (chalet, route des Cavues, source); **9.** Divers – site internet. Les propositions et amendements à l'ordre du jour doivent parvenir au comité 5 jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée.

Avec les nouveaux statuts de 2022, chaque fédération délègue un nombre de délégués en fonction de ses effectifs (La Gruyère): PS = 5 délégués, Unia = 19, Syndicom = 4, SEV = 2, SSP = 2, USF = 1. Total des délégués, 35 max. A l'issue de l'assemblée, une collation sera servie. Les délégués empêchés voudront bien se faire remplacer.

Transport & absence: 026 912 56 91 ou 079 944 35 85.

Au nom du comité, Raymond Rémy, président

### GENÈVE

#### HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et

de 14h à 18h au 0848 949 120.

#### CAISSE DE CHÔMAGE

**Réception:** rue des Gares 12, 1201 Genève.

**Guichets:** 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin.

**Permanence téléphonique:** 058 332 11 32.

De 8h à 12h et de 13h30 à 17h,

sauf le mercredi après-midi.

Contact par email ou envoi des documents:

sans-emploi.ch/espace-client

Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

#### DÉCLARATION D'IMPÔTS

Les membres d'Unia souhaitant faire remplir leur déclaration d'impôts 2023 sont invités à appeler le secrétariat afin de convenir d'un rendez-vous pour

procéder au paiement au numéro:

**0041 848 949 120 de 9h à 12h, sauf les**

**lundis matins, du 5 février au 8 mars.**

A cette occasion, nous vous remettrons les

renseignements utiles ainsi qu'une quittance

avec laquelle vous pourrez contacter directement

la fiduciaire pour fixer l'entretien de déclaration

physique.

**Tarifs par déclarations 2023:**

· déclaration simple syndiqué

ou couple syndiqué/retraité: 53 francs.

· déclaration simple syndiqué

et conjoint non-syndiqué: 63 francs.

· déclaration simple non-syndiqué: 83 francs.

· tarif enfant

(revenu inférieur à 15 000 francs): 14 francs.

· auto-déclaration relative à la fortune

immobilière (Suisse ou étranger): 32 francs.

**La liste des documents à apporter est**

**disponible auprès du secrétariat Unia.**

Veuillez noter que les photocopies des justificatifs

doivent être faites au préalable par vos soins.

Aucun document original ne vous sera retourné.

#### GRUPE DES RETRAITÉS

##### Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les **2<sup>e</sup> mardis du mois de 10h à 13h**, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

### NEUCHÂTEL

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

##### La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

**Permanences syndicales:** lundi, mercredi et

jeudi de 15h à 18h.

**Ouverture des secrétariats:** du lundi au jeudi

de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de

10h à 12h.

**Fleurier**

**Permanences syndicales:**

les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.

**Ouverture du secrétariat:**

le mardi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

**Le Locle**

**Ouverture du secrétariat:**

mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

**Permanence téléphonique pour toute la**

**région:** du lundi au vendredi de 10h à 12h et du

lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

### TRANSJURANE

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

##### Secrétariat de Delémont

**Téléphone:** lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de

13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30

au 0848 421 600.

**Delémont,** rue de la Jeunesse 2, 2<sup>e</sup> étage: lundi

au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

**Porrentruy,** rue des Baïches 18: lundi de

13h30 à 17h30.

**Tavannes,** rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à

17h30.

**Saint-Imier,** rue Francillon 20: mardi de 13h30

à 17h30.

**CAISSE DE CHÔMAGE**

**Delémont:** lundi, mercredi et vendredi matin de

9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de

14h à 17h. Le bureau de la caisse de chômage a

déménagé. Il se trouve à la place de la Gare 11.

**Moutier:** mercredi après-midi, de 14h à 17h.

**Porrentruy:** lundi après-midi de 14h à 17h;

jeudi matin, de 9h à 11h30.

**Saint-Imier:** mardi et jeudi de 14h à 17h.

**Tavannes:** lundi, mardi, mercredi, jeudi et

vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et

jeudi après-midi, de 14h à 17h.

**Permanence téléphonique:** 058 332 11 32.

### VALAIS

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

**Téléphone:** 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30

et de 14h à 16h30.

**Ouverture des guichets:** lundi, mercredi et

vendredi.

**Sion, Sierre, Martigny, Monthey:**

de 9h à 11h30.

**Permanences du soir**

**Sierre:** lundi de 17h à 19h.

**Monthey:** mardi de 17h à 19h.

**Sion:** jeudi de 17h à 19h.

**Martigny:** jeudi de 17h à 19h.

**CAISSE DE CHÔMAGE**

**Téléphone:** 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de

13h30 à 17h.

**Ouverture des guichets:**

**Martigny, Monthey, Sierre, Sion**

Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h,

mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de

8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

## BRÈVES

### LAUSANNE SOIRÉE DE SOUTIEN AU CONTRE-SOMMET SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES

Ce soir, vendredi 23 février, a lieu une soirée de soutien au contre-sommet sur le négoce des matières premières. Ce dernier se tiendra les 6 et 7 avril à Lausanne pour dénoncer le 13e sommet international du négoce accueilli dans la ville.

Pour financer le contre-sommet et le faire connaître, la soirée de soutien de ce vendredi sera l'occasion de découvrir le documentaire *Trading Paradise* de Daniel Schweizer (2016). Un film dévoilant le vrai coût des matières premières et les ravages exercés sur l'environnement et les populations par des géants du négoce basés en Suisse, comme Glencore ou Vale. Ils sont connus pour le peu d'impôts qu'ils y paient et pour leur mépris des politiques environnementales en vigueur dans les pays d'extraction.

Rendez-vous, ce soir, de 18h à 22h au Centre socioculturel Pôle Sud, av. Jean-Jacques Mercier 3 à Lausanne. ■ L'ES

### FORMATION COMMENT REMPLIR SA DÉCLARATION D'IMPÔTS?

Unia Vaud innove! Le syndicat a mis sur pied, en collaboration avec l'Université populaire de Lausanne, un cours gratuit pour apprendre à remplir sa déclaration d'impôts.

Ce cours, réservé aux membres, aura lieu en deux séances, les samedis 2 mars et 23 mars, de 10h à midi (accueil 9h45), au secrétariat de Lausanne. Des ordinateurs portables seront mis à disposition des participants.

Le samedi 2 mars sera consacré aux points suivants:

• L'impôt: pour qui, pour quoi? Impôt à la source, taxation ordinaire...

• Les éléments principaux de la déclaration (revenus, déductions...).

• L'impôt à la source ou la taxation, peut-on passer de l'un à l'autre?

• Questions-réponses.

Le samedi 23 mars abordera:

• Le cas particulier des immeubles à l'étranger.

• Exercices pratiques sur les questions posées ou sur un cas fictif. ■ L'ES

Inscriptions au 0848 606 606 ou sur [vaud.unia.ch/formation](http://vaud.unia.ch/formation)

## SECRÉTARIATS

### BIENNE-SEELAND/SOLEURE

#### Secrétariat de Bienne

Rue de Morat 33, 2501 Bienne

Tél. 032 329 33 33

#### Secrétariat de Granges-Longeau

Rue Centrale 3, 2540 Granges

Tél. 032 653 01 11

### FRIBOURG

#### Secrétariat de Fribourg

Route des Arsenaux 15, 1700 Fribourg

Tél. 026 347 31 31

#### Secrétariat de Bulle

Rue de Vuippens 29, 1630 Bulle

Tél. 026 912 77 14

### GENÈVE

#### Secrétariat

Chemin Surinam 5, 1203 Genève

Tél. 0848 949 120

### NEUCHÂTEL

#### Secrétariat de Neuchâtel

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel

#### Secrétariat de La Chaux-de-Fonds

Avenue Léopold-Robert 67,

2300 La Chaux-de-Fonds

#### Secrétariat du Locle

Crêt-Vaillant 19, 2400 Le Locle

#### Secrétariat de Fleurier

Place de la Gare 3, 2114 Fleurier

#### Pour les secrétariats de Neuchâtel, La

**Chaux-de-Fonds, du Locle et Fleurier:**

Tél. 0848 203 090

**Depuis la France:**

Tél. +41 848 203 090

### TRANSJURANE

#### Secrétariat de Delémont

Rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont

#### Secrétariat de Porrentruy

Rue des Baïches 18,

2900 Porrentruy

#### Secrétariat de Moutier

Rue Centrale 11, 2740 Moutier

Tél. +41 848 606 606

### VAUD

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon,

Vevey et du Sentier ont un numéro de

téléphone commun. Vous pouvez les contacter

au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606

depuis la France. Les permanences des

secrétariats ci-dessus se font **uniquement**

**sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi,**

**mardi et jeudi de 14h à 18h.** Pour les autres

secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

#### Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

### Secrétariat de Tavannes

Rue du Quai 20, 2710 Tavannes

### Secrétariat de Saint-Imier



# «CES 30 MINUTES, CE N'EST PAS ANODIN»

Une partie de la base des partis bourgeois est opposée à l'extension des horaires des magasins. Le front contre la LOM se renforce

Manon Todesco

Il semblerait que, même à droite, l'extension de l'ouverture des magasins en Valais ne fasse pas l'unanimité... Pour bref rappel, la Loi sur les ouvertures des magasins (LOM), qui sera soumise au vote le 3 mars prochain, propose d'ouvrir les boutiques jusqu'à 19h en semaine au lieu de 18h30, mais aussi d'étendre les zones touristiques du canton, ce qui permettrait des ouvertures 7 jours sur 7 jusqu'à 21h. «Trente minutes, ce n'est pas anodin», réagit Francine Zufferey, secrétaire syndicale à Unia Valais, qui a mené une grande campagne pour mobiliser les électeurs du canton. «Trente minutes, c'est le temps qui manque pour aller chercher son enfant à la crèche, ou pour pouvoir participer à une activité ou un loisir.» Il y a aussi la question de l'amplitude de l'horaire de travail. «Les vendeuses et les vendeurs commencent tôt et terminent toujours plus tard le soir, avec des horaires coupés.»

PORTE-MONNAIE PAS EXTENSIBLE

Loin du clivage gauche/droite traditionnel, le débat paraît moins tranché cette fois. Les syndicats et la gauche, qui ont attaqué cette loi par référen-

dum, sont suivis par les petits commerçants, mais aussi le Centre et le PDC. Le PLR, comme les grands magasins, ne donnent pas de consigne de vote. Aujourd'hui, il n'y a donc que l'UDC et le Conseil d'Etat qui soutiennent l'objet, estimant que fermer les boutiques à 19h apporte une «réponse directe aux habitudes changeantes des consommateurs, permettant aux travailleurs de faire leurs courses après leur journée de labeur».

«Il s'avère en effet que les partis ne donnent pas le même son de cloche que les parlementaires lorsqu'ils ont voté au Grand Conseil, constate Francine Zufferey. Leurs adhérents sont probablement plus sensibles sur les conditions de travail du personnel de vente. Ils ont aussi pris conscience que ce n'est pas parce qu'on ouvre plus longtemps que les gens consomment plus! C'est une loi qui profitera uniquement aux grands groupes, car les petits magasins ne sont pas favorables à cette révision.»

La syndicaliste appelle les travailleurs à défendre leurs intérêts, et donc à voter contre cette extension des horaires des magasins. «Il faut aller voter, car l'abstention peut laisser la place à de mauvaises surprises!» Le message est passé... ■



Les vendeuses, accompagnées d'Unia, avaient manifesté en 2022 devant les portes du Parlement valaisan pour alerter sur leurs conditions de travail et inviter les élus à rejeter la Loi sur les ouvertures des magasins.

## Une nouvelle Constitution pour le Valais?

Les électeurs devront se prononcer le 3 mars sur le nouveau texte constitutionnel. L'extension des droits politiques sur le plan communal pour les étrangers est aussi au menu

Manon Todesco

Programme chargé pour les Valaisans. Le 3 mars prochain, ils devront aussi trancher sur la nouvelle Constitution cantonale, élaborée par une assemblée constituante élue en 2018 pour refondre totalement le texte. «L'Union syndicale valaisanne (USVs) recommande de voter pour, commente Francine Zufferey, sa présidente et secrétaire syndicale à Unia Valais. Cette Constitution est plus progressiste que la précédente, qui datait de 1907.»

En effet, la faitière des syndicats valaisans se réjouit de voir que le nouveau texte prend davantage en compte les droits des travailleurs, mais aussi leur protection. D'autres thématiques défendues par les syndicats sont reprises, comme la conciliation entre vie pri-

vée et vie professionnelle, le principe d'égalité entre homme et femme, l'intégration, la liberté syndicale, le soutien à la formation continue, la création d'un congé parental cantonal ou encore la protection des lanceurs d'alerte.

DROITS POLITIQUES EN OPTION

Le hic, c'est la question de l'élargissement des droits politiques sur le plan communal pour les personnes de nationalité étrangère au bénéfice d'un permis C et établies depuis au moins un an dans le canton. Celle-ci sera bien soumise au vote, mais séparément de la Constitution... «Il y aura la possibilité de voter pour la nouvelle Constitution, avec ou sans l'extension des droits civiques, précise la syndicaliste. Pour nous, il est regrettable que ce point n'ait pas été intégré au texte principal et nous appelons évidemment à voter

en sa faveur. Ces personnes sont engagées dans la vie des communes, à travers les associations, mais aussi le travail. Il est cohérent et juste que ces personnes qui vivent là, paient des impôts et endossent des responsabilités puissent participer à la vie politique. Pour prendre l'exemple concret de ma commune: la moitié des électeurs potentiels n'ont pas le droit de vote. Peut-on vraiment parler de réelle démocratie?»

Pour l'USVs, étendre les droits politiques serait non seulement un avantage majeur pour l'intégration mais aussi une «juste reconnaissance pour celles et ceux qui, depuis des années, participent à bâtir notre canton». Elle appelle ainsi à voter deux fois Oui! ■

## Remise de la «Râpe d'or» valaisanne à Sion



La «Râpe d'or» 2024 a été décernée mercredi 21 février par Unia Valais à l'Association valaisanne des entrepreneurs (AVE) et à l'Association valaisanne des entreprises du carrelage (AVEC) par les syndicalistes Blaise Carron et Serge Aymon. Hautement symbolique et recouvert d'une peinture dorée, ce prix est attribué à l'employeur le plus «râpe», explique le syndicat. L'AVE et l'AVEC sont les deux seules associations du canton qui n'ont pas accordé d'augmentation salariale négociée pour 2024 dans les métiers du bâtiment, et ce malgré la perte de pouvoir d'achat due à l'inflation, alors que les autres associations patronales de la branche ont conclu des accords salariaux d'au minimum 2%. L'AVE et l'AVEC n'ont pas spécialement apprécié l'objet et ont offert en retour un «Master en populisme» à Unia Valais. ■ VZ

## Le 8 mars, toutes et tous dans la rue

En Suisse et dans le monde, la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars sera l'occasion de rappeler une fois de plus les discriminations subies par la moitié de l'humanité. Les collectifs féministes romands ont d'ores et déjà prévu des actions et des manifestations, tout en appelant à voter oui le 3 mars prochain à la 13<sup>e</sup> rente, et non à l'augmentation de l'âge de la retraite dont l'intitulé de l'initiative porte à confusion. Ils rappellent que les femmes subissent déjà AVS21. Sans compter les autres attaques sur les retraites, dont les volontés d'économies sur les rentes de veuve, pour enfant, ou encore la réforme du deuxième pilier. Les collectifs appellent également à signer le référendum contre la révision de la Lamal (Efas). Le Collectif de la Grève féministe Vaud, dans le journal *08 minutes*, soutenu par l'Union syndicale vaudoise, lance aussi un plaidoyer pour la paix. Leurs pensées vont particulièrement aux personnes civiles, dont des femmes et des enfants, massacrés ces derniers mois à Gaza: «En tant que féministes, nous nous battons pour changer ce monde, dominé par un patriarcat impérialiste et capitaliste qui brutalise les êtres vivants et l'environnement.» ■ AA

Voici le programme non exhaustif des mobilisations du 8 mars prochain en Suisse romande:

DELÉMONT

L'Association interjurassienne Grève des femmes et Unia Transjurane occuperont la place Roland Béguelin de 15h à 19h, avec la présentation d'une enquête sur les salaires, des scénettes de bistrot (mettant en scène le harcèlement sexuel dans la restauration), une animation musicale et des discours.

A 20h, une conférence théâtrale, «Corps en colère» par Daniela Abadi, aura lieu au Cinéma La Grange. La sage-femme présentera les violences, méconnues car non dites et banalisées, subies par les femmes dans les cabinets gynécologiques et les salles d'accouchement.

LAUSANNE

La Grève féministe Vaud organise une manifestation à 18h30. Départ de la place de la Riponne. A 21h, concert de Lily Gasc au centre socio-culturel Pôle Sud (av. Jean-Jacques Mercier 3).

NEUCHÂTEL

La Marche mondiale des femmes et le Collectif neuchâtelois pour la grève féministe organisent entre

12h et 14h une action à la Fontaine de la Justice pour mettre en évidence la créativité et la force des femmes et des personnes LGBTQIA+ qui luttent pour leurs droits, alors qu'elles vivent des violences extrêmes dans leurs pays ou leurs régions en guerre. A 17h, elles rejoindront la manifestation féministe organisée à Lausanne.

GENÈVE

Le Collectif genevois de la Grève féministe donne rendez-vous à 17h30 devant la Poste du Mont-Blanc. Départ du cortège à 18h. Arrivée sur la plaine de Plainpalais, aux alentours de 19h30, où le patriarcat sera symboliquement brûlé.

SION

Le Collectif femmes Valais organise, à 19h, une conférence intitulée: «Violences de genre: mobiliser la justice sociale et la dignité» avec la thérapeute Jacqueline Sigg, à L'Archipel (rue de l'Industrie 47). Un apéritif sera ensuite offert.



# «ÉMANCIPER LE TRAVAIL DE LA TUTELLE PATRONALE»

Depuis dix ans, le Groupe postcapitalisme romand planche sur des alternatives au système dominant. Le monde du travail est au cœur de ses réflexions

Propos recueillis par Aline Andrey

À l'aune de la crise écologique et sociale, penser un autre monde n'a peut-être jamais été aussi urgent. Alors que les inégalités se creusent et que la biodiversité est en péril, l'idéologie néolibérale prouve de jour en jour son impuissance à œuvrer pour le bien commun. Au contraire, elle mène l'humanité à sa perte. Face à ce constat, depuis dix ans, le Groupe postcapitalisme romand réfléchit à des alternatives globales. Il est formé de militantes et de militants actifs notamment dans le droit à l'alimentation, l'éducation, le logement coopératif, la défense des personnes sans-papiers et migrantes, l'agroécologie, le syndicalisme, la solidarité avec les peuples autochtones... Interview de l'un de ses membres, Christophe Koessler, par ailleurs aussi journaliste au *Koerrier*.

## QUESTIONS RÉPONSES

Comment votre collectif est-il né, qui le compose et avec quel objectif ?

Le Groupe postcapitalisme suisse est né en 2014 à la suite d'une conférence consacrée aux 40 ans des coopératives Longo Mai, ces communautés paysannes et militantes créées dans plusieurs pays européens, dont la Suisse. Nous étions déjà plusieurs à penser qu'on ne peut se contenter de multiplier les expériences alternatives locales, en imaginant qu'elles s'étendraient peu à peu à l'ensemble de la société. Il nous faut aussi repenser les principes d'organisation sociale, économique et politique à l'échelle globale afin qu'ils correspondent à nos valeurs. Sans imaginaire collectif d'une autre société, à la fois désirable et réalisable, il est difficile de concevoir un maximum de personnes de se mobiliser pour un idéal. Nous avons la conviction que la faiblesse du mouvement social révolutionnaire s'explique en partie par l'absence de projets mobilisateurs à l'échelle globale. L'absence de visions, l'absence de boussoles. Réfléchir aux alternatives est devenu une urgence face à la destruction en cours des êtres humains et de la planète causée par le capitalisme. Aujourd'hui, il n'y a pas de pilote dans l'avion. Nous courons à notre perte en laissant les firmes géantes, les banques, les fonds de pensions et les milliardaires mener le monde alors qu'ils ne répondent qu'à un seul principe: la maximisation du profit à court terme. Les gouvernements, soi-disant démocratiques, sont en réalité soumis aux contraintes imposées par les capitalistes, et ne sont pas en mesure des les obliger à respecter les êtres humains et le monde vivant. Au contraire, ils sont à leur service.

**Pourquoi la gauche anticapitaliste ne propose-t-elle pas des projets de société à l'échelle globale ?**

L'une des raisons est historique. En s'opposant aux «utopistes» du XIX<sup>e</sup> siècle comme Fourier, Owen et aux anarchistes comme Proudhon, Karl Marx refusait que les révolutionnaires proposent des alternatives globales. C'était selon lui aux ouvriers, constitués en seule classe révolutionnaire, de créer le «nouveau monde» après avoir pris le pouvoir. Si Marx avait raison de prévenir des dangers d'une telle démarche intellectuelle – que ce soit celui de préfigurer de manière trop détaillée la société à venir selon les désirs et les intérêts personnels de ses «créateurs» ou celui de la confiscation du projet révolutionnaire par une élite auto-proclamée –, ses partisans ont bloqué la réflexion sur les projets révolutionnaires, pourtant nécessaires à la transformation sociale.

Laissez dans l'ombre, le projet, trop diffus et pas assez débattu, du «communisme» a été détourné par Staline et d'autres, qui ont fait des horreurs en son nom. Une autre réticence de la gauche à dessiner les grandes lignes d'une autre société tient aux risques de divisions. Bien sûr, nous ne serons pas d'accord sur tout C'est comme ouvrir une boîte de Pandore et ça fait peur. Nous pensons que ce n'est pas

grave, le débat doit être ouvert et non dogmatique pour tenter de déboucher sur des consensus *a minima* sur les grands principes d'organisation sociale. Après, seule l'histoire dira ce qui pourra être fait.

**Quels principes d'organisation sociale envisagez-vous alors ?**

En étudiant de nombreux auteurs et autrices contemporains qui proposent des modèles d'alternatives très différents, nous pouvons dégager plusieurs principes communs: premièrement, la propriété sociale des «moyens de production», puis employer un terme marxiste ou des «biens économiques», dans un vocabulaire plus moderne. Cela signifie l'abolition de la propriété lucrative. Il ne s'agit pas de remplacer celle-ci par une propriété d'Etat, dont on connaît les écueils autocratiques et bureaucratiques, ni par une propriété coopérative, qui donne trop de pouvoirs aux seuls travailleurs et travailleuses de chaque entreprise. La propriété sociale, elle, redistribue les droits et devoirs liés à la propriété à différentes instances démocratiques: les collectifs de travail, les fonds de financements, les collectivités publiques, les fédérations de producteurs, voire les représentantes et les représentants de la société civile.

«Il ne peut y avoir de démocratie dans l'ensemble de la société si l'entreprise ou le lieu de travail reste dans les faits une dictature.»

Le second grand principe est celui de l'autogestion sur les lieux de travail. C'est aux travailleurs et aux travailleuses de décider démocratiquement que produire et comment le produire. Mais évidemment, cela se fait dans un cadre plus global et des règles doivent être posées par la société dans son ensemble pour que l'économie réponde à l'intérêt général. Ce qui nous amène au troisième principe: celui de la planification démocratique et écologique. Cette planification peut se faire de manière très différente, soit intégrale, en se passant des marchés, soit incitative, en orientant et dirigeant la production à l'aide d'instruments économiques plus classiques. Tout cela présuppose des institutions radicalement démocratiques, la remise en cause de toutes les dominations – qu'elles soient économiques, de genre, raciales ou autres – et le respect du vivant.

**Y a-t-il des exemples au travers de l'histoire ?**

Oui, elle en fourmille en réalité, et chaque expérience, à travers ses propres limitations et erreurs, est riche d'enseignements. Les plus significatives peut-être pour nous sont l'expérience anarchiste espagnole de 1936, avec la mise en place d'un système de production et de services par le bas; et la société autogestionnaire yougoslave (1950-1980), qui a mis en œuvre, de manière imparfaite, les principes cités plus haut. Il y a aussi des expériences contemporaines plus localisées à étudier, comme celles des communautés zapatistes ou de l'autogestion au Rojava kurde.

**L'organisation du travail est au cœur de vos réflexions, le changement viendra-t-il de là ?**

Oui, nous passons en général la plupart des heures réveillées au travail. Le cœur du capitalisme est la séparation des travailleurs et des travailleuses de leur outil de travail. Au cours de son développement dans les trois derniers siècles, le capitalisme les a dépossédés. Le propriétaire, qui est généralement une autre personne, décide de presque tout. Les travailleurs et les travailleuses doivent récupérer leur souveraineté sur le travail, sur les outils de production et d'échange. Il ne peut y avoir de démocratie dans l'ensemble de la société si l'entreprise ou le lieu de travail reste dans les faits une dictature. Obtenir une véritable démocratisation passera par la mise en place de la démocratie dans les entreprises et les administrations



Plus de 7000 personnes, dont des ouvriers, des féministes et des militants écologistes, se sont réunies le 31 décembre dans l'usine ex-GKN près de Florence pour apporter leur soutien au mouvement *Insorgiano* (Soulevons-nous). Une lutte exemplaire pour un changement global nécessaire.

publiques, comme premier pas, qui pourrait mener à une complète autogestion.

**Ces dernières années, la notion de gouvernance horizontale a émergé et des entreprises, dites libérées, se sont transformées avec plus ou moins de succès. Qu'en pensez-vous ?**

De nombreuses entreprises capitalistes se sont rendues compte qu'elles sont bien plus efficaces lorsqu'elles laissent plus de marge de manœuvre à leurs employés et à leurs employés, car cela favorise souvent leur créativité et leur productivité. Il faut donc distinguer ici, d'une part, les expérimentations et les théories qui visent à instrumentaliser les pratiques de gouvernance horizontale tout en maintenant la domination des patrons sur le processus de production et les bénéfices et, d'autre part, les expériences réellement émancipatrices d'autogestion au bénéfice des travailleurs et des travailleuses. Les unes ont pour but de maintenir et d'améliorer le système d'exploitation existant, les autres visent à s'en défaire.

**Que pensez-vous de l'exemple de GKN à Florence ?**

C'est un bon exemple de prise en main d'une usine par ses travailleurs et ses travailleuses et de mise en place de l'autogestion. Il y a d'innombrables exemples à différentes époques. On se souvient par exemple des usines récupérées en Argentine (surtout dans les années 2000), plusieurs dizaines, de l'expérience historique d'occupation de l'horloger Lip en France ou celle plus récente de la reprise de l'usine de thé Fralib en Provence (dès 2011). Toutes ces expériences, de même que celles de coopératives de production, comme les Mondragon en Espagne, ont montré que les patrons sont inutiles. Le cas de GKN est intéressant en ceci que le syndicat a joué un rôle majeur. En 2007, le syndicat RSU s'est renouvelé et un changement générationnel a eu lieu. Le succès de GKN s'explique par tout ce travail d'organisation et de politisation qui a eu lieu en amont.

**Plus généralement, quel est le rôle des syndicats dans cette réappropriation de l'outil de production par les travailleuses et les travailleurs ?**

En tant qu'organisations des travailleurs, les syndicats peuvent faciliter ce processus. Après 1945, la grande majorité des syndicats ont abandonné leurs visées révolutionnaires pour tenter d'obtenir, par le rapport de force et la négociation, de meilleures conditions de travail dans les entreprises. Et cela a fonctionné, dans les limites du système: des avancées majeures ont été obtenues en matière de salaires, d'horaires, de vacances, d'assurances sociales, de sécurité, etc. Mais le système s'est grippé à partir des années 1970 et la plupart des luttes sont désormais défensives, pour ne pas perdre ce qui a été obtenu. Nous pensons que les syndicats doivent reconnaître le changement d'époque – les capitalistes ne veulent plus rien lâcher, car la globalisation et la fin du bloc communiste ne les obligent plus à faire de compromis – et renouer avec leur

histoire et leur radicalité pour émanciper le travail de la tutelle patronale.

**Comment imaginez-vous le monde dans dix ans ?**

Nous n'avons bien sûr pas de boule de cristal. Si aucun changement global positif ne se dessine pour l'instant, l'histoire a toujours surpris les êtres humains. Et ce n'est qu'en préparant et en créant dès maintenant un monde meilleur que nous pouvons cultiver l'espoir d'un basculement de civilisation vers une société respectueuse de la vie sous toutes ses formes. Si nous regardons sur le temps long, grâce aux luttes, des avancées incroyables ont eu lieu en matière de droits sociaux depuis plus d'un siècle. Plus récemment, des progrès immenses ont été réalisés en matière d'égalité hommes-femmes, de droits des personnes LGBTQIA+ et de prise de conscience de la nécessité de protéger la nature. ■

# Victimes de l'amiante, la Suisse viole le droit international

Nouvelle condamnation de la Cour européenne des droits de l'homme pour la jurisprudence sur la prescription. L'Etat doit compenser



NEL LABARONIERE/ANSA

L'amiante tue. Et la justice n'est pas correctement appliquée en Suisse. La longue période de latence entre le moment de l'exposition à la fibre mortelle et la survenue de la maladie n'est pas prise en compte. La justice helvétique viole le droit à un procès équitable.

Textes Claudio Carrer

Pour la seconde fois en dix ans, la Suisse a subi une condamnation de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) à Strasbourg, pour déni de justice à l'égard d'une victime de l'amiante. La décision, publiée le 13 février, se réfère au cas de Marcel Jann, enseignant victime en 2006, à l'âge de 53 ans, du mésothéliome pleural, cancer typiquement provoqué par les fibres d'amiante qu'il avait respirées durant son enfance et sa jeunesse vécues non loin de la fabrique Eternit de Niederurnen (Glaris). Ces circonstances l'avaient amené à déposer une plainte pénale pour lésions corporelles graves. Après son décès, sa veuve et son fils ont engagé une longue bataille judiciaire afin d'obtenir une indemnité à titre de réparation du tort subi. L'action était dirigée contre la société Eternit (Schweiz) AG (devenue entre-temps Swisspearl, *ndlr*), successeur présumé d'Eternit AG, contre les frères Thomas et Stephan Schmidheiny, ses deux ex-proprétaires, et contre les CFF (qui entreposaient jadis des sacs d'amiante à la gare voisine de la maison de Marcel Jann). Le couperet de la prescription est finalement tombé. Par décision du Tribunal fédéral qui, en 2019, avait confirmé une interprétation restrictive de cette notion. Or, la CEDH vient de le désavouer: la justice helvétique a violé le droit à un procès équitable (figurant à l'art. 6 de la Convention européenne des droits de l'homme, ratifiée en 1974 par la Suisse). L'Etat suisse devra ainsi verser aux héritiers de Marcel Jann près de 20 000 francs pour préjudice moral, et 14 000 francs pour leurs frais et dépens.

**LONGUES PÉRIODES DE LATENCE DES MALADIES LIÉES À L'AMIANTE**

En d'autres termes, la décision de la CEDH réaffirme, après un premier arrêt remontant à 2014, que la jurisprudence helvétique en matière de prescription n'est pas conforme au droit international dans le cas des victimes de l'amiante. Car elle ne tient pas compte des longues périodes de latence des maladies liées à l'amiante, à commencer par le mésothéliome, qui apparaissent jusqu'à 45 ans après l'exposition. Comme l'a rappelé le Tribunal fédéral dans l'arrêt cassé de 2019, le délai de prescription dit absolu (soit le laps de temps dont un citoyen dispose pour faire valoir des prétentions devant une autorité judiciaire, allongé de 10 à 20 ans en 2020 lors d'une révision de loi, dans les cas de décès ou de lésions graves) commence à courir dès que le fait dommageable s'est produit ou a cessé, en l'occurrence après la dernière exposition à la poussière d'amiante. Et comme pour Marcel Jann, les faits remontent à 1972, le délai de prescription était écoulé depuis longtemps déjà quand la demande d'indemnisation a été introduite en 2009. En pratique, la victime aurait dû faire valoir ses droits au plus

tel que leur droit s'en est trouvé atteint dans sa substance même. Dans cette affaire, l'Etat a donc outrepassé les limites de sa marge d'appréciation, au mépris de la Convention», déclarent les juges. Les mêmes ont balayé l'argument avancé par la Suisse pour sa défense, selon lequel les héritiers de Marcel Jann «auraient pu et dû solliciter une indemnité auprès de la Fondation EFA», entité privée indemnisant, sur une base privée et volontaire, les victimes de l'amiante tombées malades depuis 2006. La CEDH souligne à ce sujet que Marcel Jann était tombé malade avant 2006 en Suisse, «il ne semble pas exister de droit à obtenir une indemnité, car la Fondation EFA est une entité privée et ses décisions ne peuvent pas faire l'objet d'un recours en justice. De plus, l'octroi d'une indemnité est subordonné à l'établissement d'une déclaration par laquelle le bénéficiaire potentiel renonce à entamer des poursuites judiciaires.»

**LA RÉACTION DE L'AVOCAT DE LA FAMILLE**

«La Cour européenne a confirmé que le droit suisse en matière de prescription n'est pas conforme au droit international, que la Suisse est tenue d'appliquer», a déclaré M<sup>e</sup> Martin Hablützel, avocat zurichois de la famille Jann et représentant de la VAO, l'association allemande des victimes de l'amiante et de leurs proches. «Dès aujourd'hui, les juges de tous les tribunaux suisses devront se conformer à l'arrêt de Strasbourg, qui est contraignant. Dans un futur cas similaire, il leur faudra vérifier que les délais de prescription aient bien été respectés», explique M<sup>e</sup> Martin Hablützel. Dans le cas concret, une demande de révision du jugement sera adressée au Tribunal fédéral. ■

Article paru le 13 février sur: [areanline.ch](http://areanline.ch)  
Traduction de Sylvain Bauhofer.

**POUSSIÈRE RESPIRÉE DURANT L'ENFANCE**

A 8 ans, Marcel Jann s'installe avec sa famille à Niederurnen (Glaris), dans une maison située à proximité immédiate de la fabrique de la mort Eternit. C'est aussi le siège de la multinationale de l'amiante-ciment, où son père travaille comme comptable. La société Eternit AG est propriétaire de la maison louée par les Jann. A son insu, Marcel sera exposé pendant de longues années aux poussières dispersées dans l'environnement par cette activité industrielle: la fenêtre de sa chambre, presque toujours ouverte en été, donne directement sur l'usine; et comme tous les enfants du quartier, il lui arrive de jouer avec des morceaux de plaques d'Eternit, de se glisser dans les poussières tuyaux entreposés à l'extérieur de l'usine, ou d'aller observer le déchargement des sacs d'amiante à la gare. Les faits se situent entre 1961 et 1972, année où Marcel déménage, à 19 ans. Devenu enseignant, il n'entrera plus jamais en contact avec l'amiante. Or, en automne 2004, il reçoit un diagnostic de mésothéliome de la plèvre. D'où une épreuve de deux ans de chimiothérapie, d'opérations chirurgicales et de nombreuses souffrances tant physiques que psychologiques. Il mourra le 30 octobre 2006, à 53 ans, laissant derrière lui une femme et un enfant. Sans avoir reçu la moindre prestation de la Suva, au motif qu'il n'avait pas été victime d'une maladie professionnelle, mais avait contracté le mésothéliome du simple fait d'avoir vécu près de cette usine mortifère. ■

## GKN, UN SYMBOLE DE LA LUTTE OUVRIÈRE ITALIENNE

Le 9 juillet 2021, plus de 420 ouvriers de Campi Bisenzio, près de Florence, en congé, apprennent par mail la fermeture de leur usine par la direction de la multinationale GKN Driveline. Le jour même, plusieurs d'entre eux décident d'occuper l'entreprise. En septembre 2021, la justice annule les licenciements. Un plan est élaboré pour redémarrer l'usine en la nationalisant. Mais un ancien conseiller italien de GKN annonce, à ce moment-là, reprendre les rênes de l'usine. Or, les activités ne redémarrent pas. Pire, début 2023, la liquidation est annoncée, et les ouvriers ne sont plus payés pendant de longs mois poussant ainsi à la moitié d'entre eux à démissionner. Depuis deux ans et demi, les travailleurs résistent, portés par la convergence des luttes sociales et environnementales, le soutien de la population, d'associations locales et de collectifs européens. Leur devise, «*Insorgiamo*» (Soulevons-nous), est em-

pruntée aux partisans florentins antifascistes durant la Seconde Guerre mondiale. Avec l'aide de chercheurs, une transition écologique et sociale est proposée. L'usine ne fabriquera plus des pièces détachées pour les sociétés automobiles italiennes et européennes, mais des vélos-cargos et des panneaux photovoltaïques durables. Ce projet de réindustrialisation par le bas et d'autogestion porte également en germe l'espoir d'un changement global. Le 20 février, à l'aune du 956<sup>e</sup> jour d'assemblée permanente, la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie (FIOM) s'est insurgée, dans un communiqué, contre «un acte antisynical grave»: la direction de QF (ex-GKN) a dénoncé unilatéralement les accords syndicaux internes... ■

Plus d'informations sur: [insorgiamo.org](http://insorgiamo.org)





## COURRIERS

AVS: UNE 13<sup>e</sup> RENTE INDISPENSABLE!

Le 3 mars prochain, une question importante, voire vitale, sera posée devant les urnes aux citoyens de notre pays. A savoir, l'octroi d'une 13<sup>e</sup> rente AVS.

En effet, c'est une question de dignité humaine. Car les rentiers doivent être aptes à régler leurs factures à la fin du mois, quand ils le peuvent. C'est-à-dire une vie digne d'être vécue, par des personnes qui se sont consacrées leur vie durant à un dur labeur. Délivrés de soucis financiers, les rentiers de l'AVS pourront se dédier à leurs familles et à leurs petits-enfants sereinement.

Depuis 1975, les rentes AVS n'ont plus été revalorisées sérieusement. Au contraire, la suppression de diverses prestations de l'AVS est à l'étude! Alors qu'il est grand temps que l'AVS adapte ses prestations à la vie du XXI<sup>e</sup> siècle. Les cercles bourgeois du pays crient à la faillite de l'AVS: c'est faux, l'AVS se porte bien depuis sa naissance en 1948. Au sujet de l'augmentation de l'espérance de vie, il suffit d'appliquer des solutions modérées supportables par tous.

Compter sur le 2<sup>e</sup> pilier pour compléter sa rente AVS est plus qu'aléatoire. Ces

dernières années, les caisses de retraite ont vu leurs capacités à compléter les rentes AVS fortement abaissées.

La solution proposée par les nantis, augmenter l'âge de la retraite à 66 ans, voire plus, est absurde. Cela, parce que les travailleurs âgés de plus de 50 ans ont toutes les peines du monde à retrouver un emploi.

Nos aînés ont droit à un profond respect, eux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Ils ont droit à une 13<sup>e</sup> rente AVS, parce qu'ils le méritent. ■

Thierry Cortat, militant Unia Transjurane, Delémont

OUI À LA 13<sup>e</sup> RENTE AVS ET NON AU RELÈVEMENT DE L'ÂGE DE LA RETRAITE

«Ce sont toujours ceux qui portent des bretelles qui disent aux autres de se serrer la ceinture», disait Willi Ritschard, fils de cordonnier et monteur en chauffage devenu conseiller fédéral en 1974! J'exhorte les citoyennes et les citoyens épris de justice sociale à voter OUI à

l'initiative pour une 13<sup>e</sup> rente AVS et NON à l'initiative sur les rentes, qui demande le relèvement de l'âge de la retraite à 66 ans! N'écoutez pas les oiseaux de mauvais augure que Voltaire définissait en toute clarté: «Ce petit nombre, qui fait travailler le grand nombre, est nourri par lui, et le gou-

verne!» Les tenants de la haute finance et leurs relais politiques doivent cesser de considérer le monde du travail ainsi que celles et ceux qui tirent le diable par la queue comme une masse docile de gueux ignorants et analphabètes... ■

Jean-Claude Prince, Bassecour (JU)

## «LA DÉFAITE DE L'OCCIDENT»

Sous le titre *La défaite de l'Occident*, Emmanuel Todd vient de publier un nouveau livre qui a de quoi nous faire réfléchir au sujet du monde qui se dégingue autour de nous. Il s'est fait une réputation, il y a de nombreuses décennies, en annonçant l'implosion de l'URSS. Ce qu'il nous dit de notre Occident se base également sur l'analyse de la fécondité des femmes et sur le nombre d'enfants nés vivants, morts avant 5 ans... mais pas que. Pour entrer en matière commençons par un premier chiffre. Combien de pays ont-ils emboîté le pas à l'Occident qui accuse la Russie de vouloir suivre un dictateur un peu fou voulant reconstruire l'Empire soviétique? L'Occident des sanctions, nous fait remarquer Todd, ne représente que 12% de la population mondiale. Un sur 8. C'est court.

Mais l'analyse sur le long terme est plus originale encore. Je résume. Après la Seconde Guerre mondiale, nous avons eu droit aux Trente glorieuses. Les plus riches payaient jusqu'à 82% de leurs revenus aux impôts. Ainsi les Etats étaient en mesure de développer les services publics et l'école en particulier. Cette ouverture a permis à un nombre considérable de jeunes adultes de faire des études supérieures. Ces universitaires considéraient impossible de suivre ceux qui se réclamaient de vérités révélées. Ainsi, le protestantisme a-t-il disparu après quelques années de pratique d'un «protestantisme zombie», c'est-à-dire l'abandon des valeurs morales au profit des seules cérémonies du baptême, du mariage et de l'enter-

rement religieux. Nous en sommes au protestantisme zéro. S'est ensuivi l'abandon progressif des études techniques. On a arrêté de former des ingénieurs au profit des juristes et des financiers largement mieux payés. Ceux-ci ont pris le contrôle de l'économie. Ils ont estimé qu'il était plus rentable de construire machines et ordinateurs dans les pays d'Extrême-Orient. Nous en sommes maintenant complètement dépendants. Il apparaît même que, si les USA sont encore capables de fournir les bombes qu'Israël fait pleuvoir sur Gaza (tout en demandant très publiquement à Netanyahu d'arrêter le génocide), ils ne sont plus en mesure d'en fournir assez à l'Ukraine. L'Ukraine est assez loin de l'Amérique et n'est engagée que dans l'extension de l'OTAN. Ce conflit étant une question existentielle pour la Russie, c'est elle qui gagnera...

Pour en revenir aux observations démographiques évoquées au début, ajoutons que pendant que l'espérance de vie augmentait de 6 ans sous Poutine, aux USA, entre 2014 et 2020 elle a reculé de 78,8 à 77,3 ans avec les dépenses de santé les plus élevées du monde soit 18,8% du PIB. Elles sont autour de 12% pour les pays européens. Pour la mortalité infantile aux USA, c'est 5,4 pour 1000 naissances, alors qu'en Russie ce n'est que 4,4 pour 1000, en Allemagne 3,1 et au Japon 1,8. Autant dire que les nouvelles ne sont pas bonnes. ■

Pierre Aguet, Vevey

## LES ASSISTANTES EN PHARMACIE MÉRITENT MIEUX!

Combien une assistante en pharmacie mérite-t-elle d'être payée? C'est avec une certaine consternation que nous avons appris le refus de la Société vaudoise de pharmacie (SVPh) d'entrer en discussion sur une éventuelle négociation d'une CCT pour notre profession, le président estimant un tel dialogue «inutile» au vu du dépôt de l'initiative lancée par Unia pour un salaire minimum cantonal. Pour les assistantes en pharmacie, dont le CFC est l'un des plus difficiles et dont les compétences et les responsabilités sont un maillon essentiel de notre système de santé, le message est clair: elles ne méritent pas mieux qu'un salaire minimum – et encore, pour autant que l'initiative soit acceptée.

Voilà qui est blessant pour l'assistante que je suis, et pour celles que je représente au sein du Comité des assistantes en pharmacie du canton. Faut-il rappeler à la SVPh que le salaire proposé par l'initiative est de 4100 francs par mois, tandis que notre revendication salariale se monte à 4300 francs en sortie d'apprentissage, avec une évolution au cours de la carrière? Cela sans dire encore tout ce qui, dans une CCT, ne

relève pas directement du salaire mais de la protection sociale à laquelle tout employé a droit.

Les assistantes en pharmacie sont la cheville ouvrière des officines. Sans elles, rien ne se fait. Il est de ce fait dans l'intérêt des employeurs de revaloriser ce métier pour tenter d'éviter le départ chaque année de dizaines de professionnelles formées vers des métiers mieux rémunérés.

Les fronts bougent, au niveau fédéral également, et les assistantes, qui étaient une centaine lors de notre dernière assemblée fin janvier, sont bien décidées à défendre ce métier qu'elles aiment. Saisissons cette occasion de dialoguer, et construisons ensemble une branche plus forte, digne et respectueuse de chacun! ■

Mary-Laure Raboud, Corseaux

Voir aussi l'article «Les assistantes en pharmacie ne lâchent rien», paru dans *L'Événement syndical* du 9 février, sous: [evenement.ch](http://evenement.ch)



Les assistantes en pharmacies vaudoises s'étaient réunies en nombre le 31 janvier dernier à Lausanne pour discuter des suites à donner au refus des pharmaciens de négocier une convention collective de travail.

ANNONCES

## L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS?

ABONNEZ-VOUS À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL et offrez-vous un regard sur les enjeux sociaux, ici et dans le monde.



## DEUX MOIS D'ESSAI GRATUITS?

- Je souhaite recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 2 mois.
- Je souscris un abonnement standard à 60 fr. par an.
- Je souscris un abonnement de soutien à 100 fr. par an.

Nom, prénom, adresse

À retourner à *L'Événement syndical* - pl. de la Riponne 4 - 1005 Lausanne ou à [forum@evenement.ch](mailto:forum@evenement.ch) - [evenement.ch/abonnement](http://evenement.ch/abonnement) - tél. 021 321 14 60



WWW.EVENEMENT.CH



LECTRICES, LECTEURS, ÉCRIVEZ-NOUS CE JOURNAL EST LE VÔTRE!

## L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne  
[redaction@evenement.ch](mailto:redaction@evenement.ch)  
[www.evenement.ch](http://www.evenement.ch)

## MANIFESTATION

8 MARS 2024  
POUR LA JOURNÉE  
INTERNATIONALE  
DES LUTTES  
FÉMINISTES

PLACE DE LA RIPONNE  
LAUSANNE - 18H30





L'INSTANTANÉ

## ENSEIGNANTS EN COLÈRE À GENÈVE

Photo Eric Roset



Mobilisation sans précédent des enseignantes et des enseignants du Cycle d'orientation à Genève. Débutée le 5 février dernier pour une semaine, leur grève, suivie massivement malgré les réquisitions, jugées illégales par les organisations de ces professeurs du secondaire, a été levée après trois jours. La conseillère d'Etat en charge de l'instruction publique, la libérale-radical Anne Hiltbold, a accepté d'ouvrir des négociations. Les enseignants se sont élevés contre la décision d'augmenter leur temps de travail de deux périodes par semaine d'ici à 2027, sans réflexion globale sur les problématiques rencontrées au sein du Cycle. Par ailleurs, un projet de loi proposé par le PLR et prévoyant une augmentation de six périodes d'enseignement doit être discuté cette fin de mois au Grand Conseil. La conseillère d'Etat s'est engagée à combattre ce projet et à obtenir des postes supplémentaires pour l'école. Les négociations avec le département devaient débuter la semaine dernière et se poursuivre une fois par mois jusqu'à l'été. La grève a été suspendue. La suite du mouvement dépendra des avancées des négociations. A suivre... ■ SH

COMMUNIQUÉ

LES AGRICULTEURS POUR LA 13<sup>e</sup> RENTE!

L'organisation paysanne Uniterre se prononce sans équivoque en faveur du Oui à la 13<sup>e</sup> rente AVS! Les personnes exerçant un métier de la terre connaissent déjà très souvent des situations de précarité au cours de leur vie professionnelle. Les très bas revenus réalisés dans le domaine agricole entraînent directement une rente AVS qui ne suffit clairement pas à couvrir les besoins vitaux de la personne une fois arrivée à l'âge de la retraite. En tant

qu'indépendants, les paysannes et les paysans ne parviennent que trop rarement à se constituer un 2<sup>e</sup> pilier suffisant, sans parler du 3<sup>e</sup> pilier. En effet, les éventuelles liquidités disponibles sont quasi systématiquement investies dans l'outil de travail. La transmission du domaine à valeur de rendement, au sein de la famille, ne laisse aux retraitées et aux retraités qu'une rente minimale largement insuffisante.

L'AVS, assurance sociale financée de

façon foncièrement solidaire, doit tenir compte des importantes augmentations du coût de la vie, subies de plein fouet par les retraités ces deux dernières années. L'initiative pour une 13<sup>e</sup> rente AVS est une nécessité, et doit donc être pleinement soutenue. Elle ne résout cependant pas la question de la prévoyance vieillesse pour les paysannes et les paysans.

Uniterre estime en outre que la crainte de l'effondrement des réserves de l'AVS

est une très mauvaise excuse, maintes fois utilisée par les milieux patronaux pour effrayer la population et la pousser à se prononcer contre ce projet. Aucune de ces prédictions alarmistes ne s'est jamais réalisée.

C'est en solidarité avec tous ses membres, paysans et consommateurs, et avec l'ensemble de la population, qu'Uniterre encourage les citoyens à glisser un grand «Oui à la 13<sup>e</sup> rente AVS» dans les urnes le 3 mars prochain.

Concernant l'initiative des Jeunes PLR, qui propose d'augmenter l'âge de la retraite à 67 ans, Uniterre la rejette sans le moindre doute. L'agriculture fait partie des métiers les plus pénibles, et les paysans ne disposent pas de moyens suffisants pour envisager une retraite anticipée. Exiger d'elles et d'eux de prolonger leur vie professionnelle relève dans ce contexte du mépris le plus vil à leur égard. ■ Uniterre



DE BIAIS

Christophe Gallaz

## NAVALNY, LE BRIN D'HERBE ET LE FEU

Navalny tué vendredi de la semaine dernière, dans un coin désolé de l'Oural polaire, sur les ordres de celui qu'il nommait le crapaud du Kremlin. Répercussions médiatiques immédiates et figure de martyr en voie de constitution. Echos et réactions médiatiques innombrables et chagrin généralisé sur les cinq continents. La disparition brutale de toute personne exemplaire affecte ses congénères, bien sûr, mais l'indignation les soulève aussi d'assister à ce nouveau crime contre la poésie.

La poésie? Elle n'est pas la recherche du rien, du peu, du blanc et de l'inaccessible, comme ça se chochotte au pays des clichés. Elle est un dépassement du réel, qui commence par la désignation de ses apparences et se poursuit par leur dénonciation quand elles dissimulent le juste et le vrai. Ce juste et ce vrai qui concourent à la définition de l'intérêt général au lieu des intérêts particuliers. Tel est le ressort pouvant faire exploser les mises en système du mensonge et de la corruption mentale ou politique. Tel est le moyen, aussi, de retrouver les justesses qui fondent le Vivant sous toutes ses formes.

Quand je songe à la trajectoire biographique de Navalny, à son chemin de poète subreptice incessant, ce sont des images artistiques qui me reviennent. Quelques-unes en provenance du film *Nostalghia* d'Andrei Tarkovski, par exemple, tourné en 1983, qui montrent au spectateur un personnage marchant à petits pas sur le sol d'un bassin thermal vidé de son eau. Et qui tient dans sa main

une bougie dont il protège la flamme. Or le vent souffle. Mille précautions. Ne t'éteins pas, petite flamme, ne t'éteins pas, tu es vitale, comme la nôtre intime quand nous sommes au meilleur de soi! Comme celle de l'idéal démocratique écrabouillé par le crapaud du Kremlin!

Et quand je songe au discours du même Navalny faisant valoir que le progrès de nos sociétés sera possible dans la mesure où des gens seront prêts à payer le droit de déployer leurs convictions, c'est la vision d'un rien végétal qui me revient à l'esprit. D'un brin d'herbe. J'ai six ou sept ans, je suis à plat ventre dans le jardin de mes parents, j'observe la tige minuscule dont je contemple trois ou quatre nervures translucides et la révélation me traverse: je sais qu'aucune tempête ne détruira jamais la plante infime.

Ainsi va la poésie quand elle s'entend largement, et dont l'élan conjoint les fraternités combattantes au-delà des époques et des circonstances. En 1935, quand l'écrivain Ossip

E. Mandelstam écrivit dans *Les Cahiers de Voronej* (1935) qu'«En me privant des mers et de l'élan et de l'aile/En donnant à mon pied l'assise de la terre violente/Qu'avez-vous obtenu? Brillant calcul: vous ne m'avez pas pris ces lèvres qui remuent...», il signifiait ce qu'a signifié Navalny vivant et mort. Et ce qu'a signifié dans l'intervalle, en 1962, l'écrivain français René Char: «Face à la mort nous n'avons qu'une ressource, faire de l'art avant elle.»

L'art de dire, ai-je alors pensé, fusionné dans l'art de vivre et de mourir: voilà la réussite inouïe de Navalny comme de ses prédécesseurs et de ses successeurs encore inconnus. Il importe peu qu'à partir de ces jours-ci, ceux de ce mois de février 2024, la date de sa mort s'éloigne comme en zoom arrière dans les rétroviseurs de notre conscience collective. Et peu, aussi, que les traits physiques de son visage et de sa silhouette s'amoindrissent dans notre mémoire commune - le seul principe qui vaille étant celui-ci: l'énergie poétique survit aux repères su-

perficiels comme au temps qui passe. Dans un recueil de poèmes intitulé «Clair-obscur», publié en 1954, Jean Cocteau s'interrogeait tout en se répandant: «Et si le feu brûlait ma maison, qu'emporterais-je? J'aimerais emporter le feu...» Un renversement sublime, qui charge de promesses tout accablement face au spectacle du monde abîmé par notre espèce. De Navalny j'emporte aussi le feu, la flamme de la bougie qu'il tient comme le personnage de Tarkovski, la pensée de Mandelstam qu'il n'a cessé d'incarner, et la métaphore du brin d'herbe qu'il ressuscite dans mon souvenir enfantin.

Il en résulte chez moi de la rage inextinguible face aux imbéciles vertueux du coin, tiens, comme les édiles lausannois, qui font détruire des portions de sites verdoyants pour instituer des places de jeu cailloutées à l'usage de nos microchérifs préformés pour un avenir plus minéral. De la rage, donc, et des aspirations infinies vers la beauté. ■



# IMMERSION DANS LE MONDE SENSIBLE DE L'ASILE

Dans un livre émouvant, l'infirmière Annelise Bergmann-Zürcher, ancienne employée dans un centre d'enregistrement pour requérants d'asile, a témoigné de son quotidien au cœur de cet îlot bouillonnant

Textes Sonya Mermoud

Livre instructif et plein d'humanité que celui d'Annelise Bergmann-Zürcher. La soignante de 56 ans a travaillé plus d'une décennie dans le Centre fédéral d'enregistrement des requérants d'asile à Vallorbe. Une tranche de vie qui l'a profondément touchée et dont elle témoigne dans l'ouvrage *Récits du bas seuil, parcours d'une infirmière*, paru aux Editions d'en bas. La professionnelle était chargée de dresser un bilan de santé des exilés à leur arrivée et de faire de la prévention. Elle devait par exemple identifier les personnes atteintes de tuberculose, gérer les problèmes immédiats, comme la gale cutanée ou les petites plaies, alerter sur les dangers du sida, etc. Une mission particulière, non seulement en raison de certaines pathologies rencontrées mais surtout au regard de la diversité des communautés, des différences culturelles,

des trajectoires des uns et des autres, par trop souvent malmenés par l'existence et traumatisés... «L'histoire de mon parcours d'infirmière auprès des migrants, c'est aussi cela: une certaine perte de repères, de certitudes, de principes (...). Je passais alors progressivement de mes représentations standardisées à une connaissance empirique des populations que j'avais à accompagner», peut-on lire dans son ouvrage. D'une grande empathie, Annelise Bergmann-Zürcher évoque également le sentiment d'impuissance qui a marqué son âme au fer rouge. Elle aborde les rigueurs d'une politique qui ne permettra qu'à quelques privilégiés de rester, d'une Europe qui ne fera que si peu de place... sans oublier les difficultés inhérentes à sa fonction en raison d'un manque de moyens et de pressions financières. A titre d'exemple, la soignante souligne le fait que, pendant de longues années, elle n'a pas pu recourir à un traducteur. «Je dirais que

les principales qualités requises pour le poste sont, à mon avis, la patience et... la créativité.»

Au fil de la publication, on découvre la richesse du travail accompli par Annelise Bergmann-Zürcher, mais aussi sa complexité. «Fins de vie, naissances, recommencements, nouveaux départs, soulagements ou intense déception, c'était tout cela mon quotidien, bien plus prenant que les seules tâches de soins à proprement parler.» On partage l'extraordinaire gamme d'émotions que son activité lui a permis de vivre. On apprend à mieux connaître l'univers de l'exil, émaillé d'attentes, de règles, de peurs et d'espoirs. On approche des personnes que l'on devine lumineuses par leur courage, leur capacité de résilience, leur solidarité... sans pour autant que la soignante occulte des franges de requérants violents, agressifs «pour beaucoup, marqués par la guerre, l'errance, l'alcool et la toxicomanie». «Extrêmement dur d'effec-

tuer ce travail, plus dur encore de le quitter. Le Centre d'enregistrement des demandeurs d'asile, c'est justement un peu le centre du monde. Le lieu où pulse la vie de toute la terre, la rencontre de toutes les cultures. La géopolitique appliquée au quotidien.» En choisissant de témoigner, Annelise Bergmann-Zürcher note encore, bien qu'elle ait tenté de garder une distance professionnelle avec les exilés, avoir eu de la peine à la maintenir. «J'arrivais à les chasser de ma tête, mais ils restaient dans mon cœur. Sur mon cœur. Et je ne pouvais par leur dire l'impact de leurs récits sur ma vie. Comment auraient-ils pu comprendre mon ambivalence? J'ai choisi de l'écrire, catharsis pour moi, lettre d'amour pour eux.» ■

«Récits du bas seuil, Parcours d'une infirmière», Editions d'en bas, 87 pages, disponible en librairie au prix de 18 francs.



## DEVOIR DE MÉMOIRE

Inspiré de la réalité, le troisième roman de Chiara Meichtry-Gonet, «Mattmark», ressuscite un chapitre douloureux de l'histoire valaisanne à travers le prisme des émotions humaines

Séisme dans l'histoire du canton aux treize étoiles et résonance nationale: le 30 août 1965, un pan du glacier de l'Allalin s'effondre sur le chantier de construction du barrage de Mattmark, dans le Haut-Valais, provoquant la mort de 88 ouvriers dont 56 saisonniers italiens. Près de 60 ans plus tard, Chiara Meichtry-Gonet revient sur ce terrible accident à travers le regard et les ressentis de personnages fictifs gravitant autour de la catastrophe. Sous sa plume sensible, un survivant du drame, une épouse et une amante laissées à leur solitude et à leur secret, des enfants ayant grandi dans l'ombre du fantôme de leur père... déroulent l'écheveau de souvenirs et de l'absence, entre les Alpes et les ruelles de Rome, réveillant le passé pour mieux comprendre le présent. Avec, en toile de fond, un questionnement sur l'identité, les

racines, l'exil ou encore l'intégration. Avec, en filigrane, la volonté de rendre hommage aux victimes et à leurs proches. Tout en recourant à un langage imagé, poétique propre à nourrir l'imaginaire. «La raison de ce roman? Je suis tombée sur une liste des employés italiens disparus dans l'accident, qui avait été dressée par les syndicats de l'époque. Leurs noms, l'entreprise pour laquelle ils travaillaient, la date de retour de leur dévouille au pays... figuraient sur ce document. Mon imagination s'est emballée», précise l'auteure de 46 ans, étonnée qu'on ne lui avait pas parlé de la tragédie bien que constitutive de la mémoire valaisanne collective. «Je me suis surtout intéressée à la question de la mémoire, à savoir comment vit-on avec les morts, comment peut-on se reconstruire?» La Sédunoise souligne encore que, habitant au pied des montagnes, elle juge intéressant de connaître leur passé, leurs dangers potentiels.

La chair de son récit, Chiara Meichtry-Gonet la trouve en contactant des ouvriers qui ont été témoins du drame ainsi qu'une infirmière active sur le site. Elle se rendra aussi au barrage pour s'imprégner des lieux. «Un endroit à forte portée romanesque, creuset, lors de sa construction, de nationalités, langues, cultures», note la romancière, alors que 1965 voit le lancement des premières initiatives anti-étrangers. Et puis, avec son prénom à consonance italienne - sa mère est Tessinoise - elle a aussi pu se froter, jeune, aux réactions que peut provoquer la différence. «Pas toujours simple d'être abordée à travers un prisme catégorisant», note celle qui a suivi les cours de la Faculté de philosophie à l'Université de Rome et effectué une spécialisation en logique mathématique. Travaillant à plein temps comme sous-directrice de l'Association valaisanne des entrepreneurs, l'ancienne journaliste, mère de deux grands enfants, signe sa troisième fiction. La Sédunoise se consacre à sa passion à l'aube, entre 4h et 6h du matin, à grand renfort de café. «Ecrire est pour moi une nécessité, comme de respirer. Mais ça ne paie pas le loyer», ajoute la quadragénaire, déjà engagée dans de nouveaux projets... Mais on n'en saura pas davantage. ■

«Mattmark», Editions Bernard Campiche, 200 pages, disponible en librairie au prix de 29 francs.



## À LA DÉCOUVERTE DE VOISINS VENUS D'AILLEURS

Anonymes ou connues, en vie ou décédées, 50 personnes étrangères venues vivre en Suisse ont fait l'objet de portraits rassemblés dans un livre témoignant de la richesse de leur apport

Pas facile, quelles qu'en soient les raisons, de quitter son pays. De s'adapter à de nouvelles langues et cultures. De s'intégrer professionnellement. De reconstituer un réseau social. De trouver ses repères et l'énergie pour redessiner les contours d'une existence en terre étrangère... Un défi auquel ont fait face nos voisins venus d'ailleurs. Le livre *50 personnalités sensationnelles venues vivre en Suisse*, publié l'automne dernier par Bergli Books - une marque éditoriale des Editions Helvetiq - rend hommage à des immigrants et des immigrantes qui ont marqué l'histoire de la Suisse. La petite ou la grande. Il y a déjà fort longtemps ou aujourd'hui. Des personnes célèbres ou anonymes qui, par leur apport, ont contribué à faire de notre pays «un plus bel endroit», discrètement ou avec les honneurs, qu'elles y soient restées leur vie durant ou non.

Cette galerie de portraits a été réalisée par les auteures Anita Lehmann, Laurie Theurer et Katie Hayoz. Chaque présentation s'accompagne d'une illustration en couleur réalisée par Mireille Lachausse. Au fil de l'ouvrage, on découvre par exemple le travail d'Ernesto Ricou, un Portugais qui a consacré son temps à créer un musée de l'immigration à Lausanne. Ou celui de Zineb Benkhelifa, une Algérienne qui s'engage pour rendre les espaces publics zurichois plus accessibles aux personnes handicapées. On fait connaissance avec la Coréenne du Sud Heeja Brodtbeck-Kim, improbable yodleuse qui s'est produite dans de nombreux festivals régionaux et nationaux. L'histoire de l'Afghan Mortaza Shahed confronte le lecteur à sa vie tourmentée de réalisateur de films, celle de l'Erythréen Mehari Afewerki met en lumière son engagement, lui qui, ayant perdu son sens de l'ouïe enfant, a ouvert un restaurant à Genève, employant uniquement des sourds et des malentendants... On traverse les époques aux

côtés d'Erasmus, inlassable défenseur de la paix, d'Albert Einstein, qui ne renoncera jamais à son passeport rouge à croix blanche, d'Audrey Hepburn, ambassadrice de bonne volonté pour l'UNICEF, ou encore du chorégraphe Maurice Béjart...

Ecrit dans une langue accessible à des enfants de 8 à 12 ans, le livre - précédé par un premier volet consacré à *50 Suissesses sensationnelles* - peut aussi inspirer des adultes. Un ouvrage propre à favoriser le bien vivre ensemble, sachant encore que la population suisse compte plus de deux millions de personnes originaires d'un autre pays... ■

«50 personnalités sensationnelles venues vivre en Suisse», Editions Bergli, 126 pages, disponible en librairie au prix de 29,90 francs.

